

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE -TUNIS RE-

Siège social : Avenue Mohamed V BP 29 Tunis 1073

La Société Tunisienne de Réassurance –TUNIS RE-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire tenue le 29 juin 2006. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr. Ahmed MANSOUR et d'un additif au rapport général de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2005.

BILAN

RUBRIQUES	NOTES	2005			2004
		MONTANT BRUT	AMORT & PROV	MONTANT NET	
AC1 ACTIFS INCORPORELS	(I)	112 537	85 342	27 194	27 528
AC12 Logiciels	(I-1)	112 537	85 342	27 194	27 528
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	(II)	1 312 784	628 891	683 893	800 272
AC21 Installations techniques & machines (invest en informatique)	(II-1)	947 314	516 507	430 807	523 706
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	365 471	112 384	253 087	276 566
AC3 PLACEMENTS	(III)	92 475 738	375 254	92 100 484	85 092 344
AC31 Terrains & constructions	(III-1)	1 572 947	349 364	1 223 583	1 239 338
AC311 Terrains & constructions d'exploitation		780 186	349 364	430 823	447 077
AC312 Terrains & constructions hors exploitation		792 761		792 761	792 261
AC33 Autres placements financiers	(III-2)	55 603 289	25 890	55 577 399	51 524 863
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des fonds communs de placements		5 559 091	25 000	5 534 091	5 964 591
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes		49 733 277		49 733 277	45 268 917
AC334 Autres prêts		310 421	890	309 531	290 856
AC336 Autres		500		500	500
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III-3)	35 299 502		35 299 502	32 328 143
S/total		93 901 059	1 089 487	92 811 572	85 920 144
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECH.	(V)	71 043 866		71 043 866	46 287 858
AC510 Provision pour primes non acquises	(V-1)	23 953 147		23 953 147	22 410 318
AC531 Provision pour sinistres	(V-2)	47 090 719		47 090 719	23 877 540
Autres provision techniques	(III-3)				
AC6 CREANCES	(VI)	17 039 064	1 470 438	15 568 626	24 735 058
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	(VI-1)	10 260 745	499 663	9 761 082	15 126 712
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	(VI-2)	3 638 530	947 580	2 690 950	4 192 215
AC63 Autres créances	(VI-3)	3 139 790	23 195	3 116 595	5 416 131
AC31 Personnel		8 096		8 096	35 222
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques		2 956 797		2 956 797	2 560 214
AC633 Débiteurs divers		174 897	23 195	151 702	2 820 694
S/total		88 082 930	1 470 438	86 612 492	71 022 915
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS	(VII)	33 799 044		33 799 044	32 656 680
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	(VII-1)	9 777 190		9 777 190	9 942 150
AC72 Charges reportées	(VII-2)	4 129 493		4 129 493	4 152 662
AC721 Frais d'acquisition reportés		4 129 493		4 129 493	4 142 501
AC722 Autres charges à répartir					10 161
AC73 Comptes de régularisation actif	(VII-3)	15 468 962		15 468 962	14 835 912
AC731 Intérêts acquis & non échus		1 463 111		1 463 111	1 794 317
AC732 Estimations d'éléments techniques		13 570 158		13 570 158	12 607 934
AC733 Autres comptes de régularisation		435 693		435 693	433 661
AC74 Ecart de conversion	(VII-4)	4 423 399		4 423 399	3 725 956
Autres	(V-5)				
S/total		33 799 044		33 799 044	32 656 680
TOTAL DES ACTIFS		215 783 034	2 559 925	213 223 108	189 599 739

BILAN

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	2005		2004	
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS					
CAPITAUX PROPRES					
	(I)	38 698 848	38 624 786		
CP1 Capital social	(I-1)	30 000 000	30 000 000		
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	7 822 027	7 601 039		
CP5 Résultats reportés	(I-3)	876 821	1 023 747		
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		38 698 848	38 624 786		
RESULTAT DE L'EXERCICE					
	(I-4)	2 738 254	2 117 388		
Total capitaux propres avant affectation		41 437 102	40 742 174		
PASSIFS					
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES					
	(II)	3 695 213	2 294 440		
PA22 Provisions pour litiges	(II-1)	1 562 320	847 743		
PA23 Provisions pour pertes & charges	(II-2)	2 132 893	1 446 696		
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS					
	(III)	114 938 475	90 281 289		
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	31 668 460	30 393 676		
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	82 791 962	59 021 038		
PA331 Autres provisions techniques	(III-3)	478 053	866 575		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires					
	(V)	19 847 933	19 162 763		
PA6 AUTRES DETTES					
	(VI)	24 684 416	28 481 522		
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation	(VI-1)	10 122 487	8 266 529		
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession	(VI-2)	13 638 459	19 427 762		
PA63 Dettes diverses	(VI-3)	923 470	787 230		
Personnel					
PA632 Personnel		342 925	263 864		
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		171 261	67 136		
PA634 Crédoiteurs divers		409 285	456 231		
PA7 AUTRES PASSIFS					
	(VII)	8 619 970	8 637 551		
PA71 Comptes de régularisation passif	(VII-1)	6 299 463	6 358 291		
Report de commissions reçues des rétrocessionnaires					
Estimation de rétrocession					
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		2 794 198	2 818 504		
PA711 Estimation d'éléments techniques		2 953 096	3 024 419		
PA712 Autres comptes de régularisation passif		552 170	515 368		
PA72 Ecart de conversion	(VII-2)	2 320 507	2 279 260		
Total passif		171 786 006	148 857 565		
Total des capitaux propres & passif		213 223 108	189 599 739		

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	2005			2004	
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	NETS	
PRNV1 PRIMES ACQUISES						
	(I)	51 478 009	31 845 589	19 632 420	17 709 662	
PRNV11 Primes	(I-1)	52 752 793	33 388 418	19 364 375	18 845 686	
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	-1 274 784	-1 542 829	268 045	-1 136 024	
PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT						
	(II)					
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES						
	(III)					
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES						
	(II)	71 254 677	58 804 159	12 450 518	11 229 267	
CHNV11 Sinistres payés	(II-1)	47 483 753	35 590 979	11 892 774	9 131 597	
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(II-2)	23 770 924	23 213 180	557 744	2 097 670	
VARIATION DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES						
	(V)					
PARTICIPATION AUX BENEFICES & RISTOURNES						
	(VI)					
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION						
	(III)	12 923 383	5 909 047	7 014 336	7 633 556	
CHNV41 Frais d'acquisition	(III-1)	10 528 131		10 528 131	9 812 273	
CHNV42 Frais d'administration	(III-2)	2 395 252		2 395 252	2 742 119	
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(III-3)		5 909 047	-5 909 047	-4 920 836	
AUTRES CHARGES TECHNIQUES						
	(VIII)					
RTNV Résultat technique		-32 700 051	-32 867 617	167 566	-1 153 160	

ETAT DE RESULTAT

ENDINARS			
RUBRIQUES	NOTES	2005	2004
RTNV RESULTAT TECHNIQUE		167 566	-1 153 160
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	(I)	4 215 209	4 299 000
PRNT11 Revenus des placements	(I-1)	4 112 388	4 049 136
S/Total Ia		4 112 388	4 049 136
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	(I-3)	51 733	248 264
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	(I-4)	51 088	1 600
S/Total I		102 821	249 864
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	(II)	784 333	689 644
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	(II-1)	685 393	575 763
CHNT12 Correction de valeur sur placement	(II-2)	86 663	113 882
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	(II-3)	12 277	
PRODUITS DES PLAC. ALLOUES, TRANS. A L'ETAT DE RESULTAT TECH.	(x)		
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	(III)	6 064 019	3 657 401
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	(IV)	6 662 544	3 385 648
Résultat provenant des activités ordinaires		2 999 917	2 727 949
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES	(V)	281 803	610 104
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		2 718 114	2 117 845
PRNT4 GAINS EXTRAORDINAIRES	(VI)	21 133	1 520
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	(VII)	993	1 976
Résultat net de l'exercice		2 738 254	2 117 388
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NETS D'IMPOTS)	(xVI)		
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	(VIII)		
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		2 738 254	2 117 388

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31/12/2005

ENDINARS			
	NOTES	2005	2004
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	NOTES X		
* Encaissements des cédantes	X-1	2 650 436	26 416 243
* Versements aux cédantes	X-2	- 2 688 529	- 5 162 561
* Encaissements des rétrocessionnaires	X-3	2 306 593	4 133 166
* Versements aux rétrocessionnaires	X-4	- 2 037 947	- 21 676 373
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	X-5	200 058 618	247 375 963
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	X-6	- 203 194 953	- 248 624 871
* Produits financiers reçus	X-7	3 069 626	3 384 132
* Encaissements des fournisseurs & du personnel	X-8	1 058 693	6 093 571
* Décaissements aux fournisseurs & au personnel	X-9	- 2 849 593	- 7 818 341
* Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	X-10	- 854 178	- 1 077 615
* Encaissements de l'Etat au titre des impôts & taxes	X-11	27 354	16 844
Flux provenant de l'exploitation			3 060 156
Flux affectés à l'exploitation		176 136	
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	NOTES XI		
* Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	XI-1	2 160	1 865
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles	XI-2	- 52 322	- 194 617
* Encaissements provenant de la cession des imm. financières	XI-3	792 000	2 649 520
* Encaissements des revenus sur immob. financières	XI-4	152 854	173 675
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières	XI-5	- 2 115 976	- 1 100 000
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. incorporelles	XI-6	- 19 488	- 24 114
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement			1 506 329
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		1 240 772	
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	NOTE XII		
* Encaissements suite à l'émission d'actions	XII-1	2 800 000	-
* Décaissements suite à l'augmentation du capital	XII-2	-	-
* Dividendes & autres distributions	XII-3	- 1 958 444	- 1 958 444
Flux provenant des activités de financements		841 556	-
Flux affectés aux activités de financements			1 958 444
IV - INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	NOTE XIII		
* Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	XIII-1	391 837	341 168
		391 837	341 168
VARIATION DE TRESORERIE	NOTE XIV-XV		
Trésorerie au début de l'exercice		183 514	2 949 209
Trésorerie à la clôture de l'exercice		9 885 391	6 936 182
		9 701 877	9 885 391

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2005PRESENTATION DE TUNIS RE

La Société Tunisienne de Réassurance TUNIS RE, une société anonyme au capital social de 30.000.000 dinars dont le siège social est à TUNIS, rue 8006 n° 7 Montplaisir 1 Tunis, a pour activité principale les opérations de réassurance dans toutes les catégories, dans tous les risques et en tous lieux.

Cette activité consiste à accepter de couvrir des risques cédés ou rétrocédés par une entreprise d'assurance ou de réassurance moyennant le paiement par la cédante ou la rétrocédante d'une prime appelée « prime de réassurance » et l'engagement du réassureur ou du rétrocessionnaire à apporter son concours financier en cas de réalisation du risque, c'est à dire en cas de survenance de sinistres.

Sur les risques acceptés, TUNIS RE conserve des parts pour son propre compte et rétrocède la fraction qui dépasse sa capacité déterminée en fonction de la nature du risque accepté et de la structure de son portefeuille.

A coté des opérations de réassurance, elle a pour objet :

- l'étude, la constitution, le contrôle et l'expertise de toutes sociétés d'assurance ou de réassurance, de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de réassurance ou de rétrocession, de tous risques et sinistres et de toutes indemnisations.
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'il soit, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou convexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

Depuis sa création en 1981, TUNIS RE s'est penchée sur le développement du marché de réassurance en Tunisie répondant au besoin du marché local en réassurance et créant un courant d'affaires avec l'étranger. Par ailleurs, elle s'est vue assignée, depuis sa création, plusieurs missions au niveau national et international notamment :

- ⇒ réduire les flux de transfert de la réassurance à l'étranger pour alléger les charges du poste « Assurances » de la balance des paiements ;
- ⇒ favoriser l'exportation des services.
- ⇒ Contribuer à la mise en place et au développement des Pools de Réassurance nationaux dont la finalité est d'augmenter la rétention du marché.

L'effectif employé par TUNIS RE au cours de l'exercice 2005 se présente par catégorie comme suit, Président Directeur Général non compris :

- catégorie I	= 42
- catégorie II	= 33
- catégorie III	= 4
- catégorie IV et V	= 6
- contractuel	= 1
Total	= 86

Les frais de personnel au titre de la même période ont atteint le montant de 1.814.821 dinars.

TUNIS RE gère pour le compte de l'Etat, le Fonds National de Garantie depuis 1994, le Fonds de Péréquation de change depuis 1999, la ligne de garantie du Fonds National de l'Emploi depuis 2000 et le Fonds de Garantie des Industries Culturelles (FGIC) depuis 2004 et ce en vertu des conventions avec le Ministère des finances fixant les conditions et les rémunérations de cette gestion.

Conformément à la convention de gestion du Fonds de Garantie des Industries Culturelles, il est ouvert dans la nomenclature des comptes de TUNIS RE un compte intitulé :Fonds de Garantie des Industries Culturelles inscrivant le solde de ses liquidités déposées auprès de la Trésorerie Générale de Tunisie. Ce solde figure au bilan du 31/12/2005 pour un montant de 187.626 dinars.

FAITS MARQUANT L'EXERCICE 2005 :

- La survenance de sinistre incendie SICOFRIP du 24/05/2005 estimé à 100% à 10 MDT et dont la charge brute de TUNIS RE est de 2 MDT.
- Le sinistre TUNINER du 6/08/2005 évalué à 100% à 50,878 MDT et dont la rétention brute de TUNIS RE est de 0,578 MDT.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1) Les états financiers présentés au titre de la période allant du 01/01/2005 au 31/12/2005 sont établis conformément aux règles prévues par la norme comptable générale NC01 telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 30 décembre 1996 et aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances et/ou de réassurances telles qu'approuvées par arrêté du Ministre des finances du 26 juin 2000 d'une part, et les conventions, méthodes et dérogations comptables généralement admises pour les entreprises de réassurance d'autre part. C'est ainsi que tous les produits et les charges relatives à l'exercice 2005 sont comptabilisées dans ce même exercice sans décalage.

Par ailleurs, les éléments comptables manquants relatifs aux acceptations de l'exercice 2005 ont fait l'objet d'estimations lorsque les informations disponibles permettent de le faire. Les soldes positifs dégagés de ces estimations ont été neutralisés par l'utilisation du compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de neutralisation ».

Les soldes positifs des acceptations dont les années de compte sont incomplètes et qui n'ont pas fait l'objet d'estimation, ont été neutralisés en utilisant le compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « provision de blanchiment ».

La provision de primes non acquises est calculée brute de charges d'acquisition ou de commissions de rétrocession lesquelles ont été reportées en inscrivant les premières à l'actif du bilan sous l'intitulé « Frais d'acquisition reportés » et les secondes au passif du bilan sous l'intitulé « Report de commissions reçues des rétrocessionnaires ».

Dans le calcul et la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% de leur montant.

2) toutes les opérations réalisées par TUNIS RE sont comptabilisées dans la monnaie d'origine dans laquelle elles sont traitées. La conversion en dinar tunisien des opérations en devises s'applique sur la base des cours retenus pour l'exercice 2005. De ce fait, seules les différences de changes définitives dégagées de l'imputation des règlements sont intégrées dans l'état de résultat sous les rubriques « Autres produits non techniques » ou « Autres charges non techniques ».

3) les cours de changes retenus pour l'exercice 2005 sont calculés sur la base des cours moyens du mois de décembre 2005 publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Toutefois, les cours des devises non publiées par la BCT sont calculés sur la base des derniers cours publiés par la NATEXIS BANQUE dans son bulletin du mois de Janvier 2006.

Les modes et les méthodes d'évaluation appliqués aux états financiers de l'exercice 2005 sont les suivants :

ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

Les immobilisations corporelles d'exploitation figurent au bilan du 31/12/2005 à leur coût d'acquisition et elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire appliqué sur la base des taux suivants :

Matériel de transport	20 %
Aménagements et Installations	10 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Matériel électrique et électronique	12,5 %
Matériel informatique	15 %
Matériel de rayonnage	5 %

LES PLACEMENTS

Les placements figurant au bilan se décomposent en :

- a) Placements immobiliers : terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation. Ils sont inscrits au prix d'acquisition et aucune moins value n'est constatée à leur titre à la date de l'arrêté des états financiers au 31/12/2005. L'amortissement des constructions est pratiqué au taux de 2,5 %.
- b) Les placements financiers : se composent des :
 - participations
 - actions cotées
 - emprunts obligataires
 - bons de trésor assimilés
 - fonds commun de placement
 - dépôts auprès des établissements bancaires et financiers
 - les créances pour espèces déposées auprès des cédantes en représentation des engagements techniques.
 - cautionnements
 - prêts au personnel à plus d'un an.

Les placements sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée selon la nature de chaque type de placement.

Les titres cotés de même nature ont été évalués au cours boursier moyen du mois de décembre 2005 et les titres non cotés sont évalués à leur valeur d'usage correspondant à celle déterminée sur la base des états financiers les plus récents. La valeur des autres types de placement a été déterminée par référence à leur valeur de remboursement.

Les titres cotés à l'ouverture de l'exercice ont fait l'objet de réévaluation au prix d'acquisition et inscrits à l'actif du bilan à ce prix.

L'évaluation du portefeuille placements a dégagé des moins values financières nettes des plus values pour un montant de 478.053 dinars contre 866.575 dinars, soit une reprise sur la provision d'exigibilité pour un montant de 450.185 dinars et une dotation de 63.663 dinars.

Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes et les dettes pour espèces retenues sur les soldes des récessionnaires en représentation des engagements techniques figurent au bilan pour leur valeur d'inventaire exprimée en monnaie originale et convertie aux cours de change retenus pour l'exercice 2005.

Les intérêts sur ces dépôts sont comptabilisés dans le compte « autres produits techniques » et ceux découlant des opérations de récession sont portés au compte « autres charges techniques ».

LES PROVISIONS TECHNIQUES

Il s'agit de montants constitués pour constater le report de la portion de primes ne se rapportant pas à la période de l'arrêté des états financiers ou bien pour régler, ultérieurement à ladite période, des sinistres relatifs à des événements qui se sont réalisés antérieurement à la date de l'arrêté des états financiers relatifs à cette période.

Les provisions techniques constatées au 31/12/2005 comprennent :

- Les provisions pour primes non acquises : c'est la portion de primes qui, ultérieurement à la date du 31/12/2005, continue à garantir le risque jusqu'à la prochaine échéance.
- La provision mathématique vie enregistrée au 31/12/2005.
- Les provisions pour sinistres à payer qui correspondent aux montants des sinistres non payés à la date du 31/12/2005
- Les provisions pour risque d'exigibilité.

Le calcul de ces provisions s'effectue comme suit :

Les provisions pour primes non acquises et les provisions mathématiques vie sont systématiquement enregistrées pour les montants communiqués par les cédantes. A défaut de cette information, on procède à leur calcul sur la base des caractéristiques des traités et en appliquant la méthode de prorata temporis pour les acceptations facultatives. Le calcul s'effectue sur les primes acceptées brutes.

Les montants des provisions pour sinistres à payer communiqués par les cédantes sont systématiquement comptabilisés. Pour les sinistres survenus et non comptabilisés à la clôture de ladite période, on procède à leur inventaire par des estimations calculées sur la base des informations disponibles les concernant tout en tenant compte de l'expérience du passé des acceptations sinistrées chaque fois où les résultats paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations dans le futur.

Les provisions techniques des acceptations sont portées au passif du bilan sous la rubrique « provisions techniques acceptations » ; la quote part des récessionnaires dans ces provisions est portée à l'actif du bilan sous la rubrique « parts des récessionnaires dans les provisions techniques »

REPARTITION DES CHARGES PAR DESTINATION

Les charges de TUNIS-RE sont ventilées en charges techniques et en charges non techniques.

Les charges techniques comprennent des charges liées directement à l'opération technique et appelées charges d'acquisitions que l'on verse aux cédantes et des charges d'administration initialement enregistrées par nature.

Les charges techniques liées directement à l'opération technique concernent :

- Les charges d'acquisition constituées de commission, de sur commission, de courtage et d'autres charges accessoires.
- Les sinistres
- Les provisions techniques
- Les participations aux pertes

Les charges d'administration correspondent aux quotes parts des charges par nature, y compris les dotations aux amortissements et aux provisions destinées à l'activité Technique.

Les charges non techniques représentent les charges d'exploitation non affectées à L'activité technique.

Les charges par nature sont comptabilisées aux comptes de la classe 9 avant de les affecter aux comptes de la classe 6 ventilées en charges techniques et charges non techniques.

Les charges techniques sont imputées à l'état de résultat technique et les charges non techniques à l'état de résultat.

La détermination de ces charges et leur imputation s'effectue en 3 séquences :

1^{ère} Séquence :

Traitement des charges directement affectées aux centres de travail.

2^{ème} Séquence :

Répartition des charges de chaque centre de travail entre les centres de travail de l'activité technique et les autres centres de travail en utilisant une clé de répartition choisie en fonction de la nature d'activité de chaque centre de travail.

3^{ème} Séquence :

Répartition des charges par nature destinées à l'activité technique entre les catégories d'assurance sur la base des primes acceptées de chaque catégorie.

LES CENTRES DE TRAVAIL ET LES CLES DE REPARTITION

<u>CENTRES DE TRAVAIL</u>	<u>CLES DE REPARTITION</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale + Bureau d'ordre Central + Direction des Fonds. 	Effectif Effectif Effectif
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Centrale des Affaires Administratives et Financières + Direction des Affaires Administratives + Direction Financière et comptable. 	Effectif Effectif Effectif
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Centrale du Contrôle Général + Direction du Contrôle de Gestion + Direction de l'Audit. 	Effectif Effectif Effectif
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Centrale des Etudes et du Développement + Direction des Etudes et du Développement des marchés. + Direction de l'Informatique 	Effectif Effectif Effectif
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Centrale des Souscriptions + Direction des Marchés + Direction des souscriptions Facultatives 	Primes acceptées Primes acceptées Primes acceptées
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Centrale de la Rétrocession et de la Gestion technique. + Direction de la Rétrocession + Direction de la Gestion technique 	Comptes Comptes Comptes

SITUATION FISCALE

Au cours de l'exercice 2005, l'Administration fiscale a établi une taxation d'office à l'encontre de TUNIS-RE suite à un désaccord sur les résultats de la vérification fiscale effectuée sur les exercices 2000,2001,2002 & 2003.

Contestant cette taxation d'office, TUNIS RE a porté le litige devant la justice.

La provision constituée au titre de ce contentieux totalise 1,2 Million de dinars dont un montant de 0,700 MDT est imputé sur l'exercice 2005.

RESULTATS

Les résultats des opérations techniques relatives à l'exercice 2005 arrêtées au 31/12/2005 se sont globalement soldés par un gain de 167.566 dinars représentant 0,9 % des primes nettes. Après intégration des éléments de la gestion financière, le résultat de l'exercice dégage un bénéfice après impôt de 2.738.254 dinars dégageant un taux de rentabilité du capital social de 9,1%.

Il est à noter qu'il a été procédé au placement de 1.000.000 dinars dans des fonds de capital risque engendrant un impact positif de 350.000 dinars sur le bénéfice de l'exercice.

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS EXERCICE 31/12/2005**ANALYSE DU BILAN****NOTE I- ACTIFS INCORPORELS :**

Le montant brut des immobilisations incorporelles
au 31/12/2005 est de 112.537
contre un montant au 31/12/2004 de 93.048
d'où une augmentation de 19.489
qui représente les acquisitions de l'exercice.

Les amortissements au 31/12/2005 relatifs à ces immobilisations
totalisent un montant de 85.342 contre un montant de 65.521
au 31/12/2004 d'où une augmentation de 19.821.

Les immobilisations incorporelles nettes
totalisent un montant au 31/12/2005 de 27.194
contre un montant au 31/12/2004 de 27.528
soit une diminution de 334

NOTE II- ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION :

totalisent au 31/12/2005 un montant net de 683.893
contre un montant au 31/12/2004 de 800.272
soit une diminution de 116.379
détaillée comme suit :

II-1 Installations tech. & Machines (invest. En informatique) :

Le total au 31/12/2005 est de 430.807
contre un montant au 31/12/2004 de 523.706
soit une diminution de 92.899

**II-2 Autres installations, outillage & mobilier
(mobilier de bureau, amén., installations diverses)**

totalisent au 31/12/2005 un montant de 253.087
contre un montant au 31/12/2004 de 276.566
soit une diminution de 23.479

NOTE III- PLACEMENTS :

totalisent au 31/12/2005 un montant de 92.100.484
contre un montant au 31/12/2004 de 85.092.344
soit une augmentation de 7.008.140
détaillée comme suit :

III-1 Terrains & constructions :

totalisent au 31/12/2005 un montant de 1.223.583
contre un montant au 31/12/2004 de 1.239.338
soit une diminution de 15.755

* Terrains & constructions d'exploitation = 430.823

* Terrains & constructions hors exploitation = 792.760

III-2 Autres placements financiers :

totalisent au 31/12/2005 un montant de 55.577.399
contre un montant au 31/12/2004 de 51.524.863
soit une augmentation de 4.052.536

Le détail de ce compte est le suivant :

* Actions, autres titres à revenus variables
et part dans des fonds communs de placement
(sicav & fonds commun de créance) = 5.534.091

* Obligations & autres titres à revenus fixes = 49.733.277

* Autres prêts = 309.531

* Autres (caution). = 500

III-3 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

totalisent au 31/12/2005 un montant de 35.299.502
contre un montant au 31/12/2004 de 32.328.143
soit une augmentation de 2.971.359

NOTE V- PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROV. TECH. :

totalisent au 31/12/2005 un montant de 71.043.866
contre un montant au 31/12/2004 de 46.287.858
soit une augmentation de 24.756.008
détaillée comme suit :

V-1 Provisions pour primes non acquises :
 totalisent au 31/12/2005 un montant de 23.953.147
 contre un montant au 31/12/2004 de 22.410.318
 soit une augmentation de 1.542.829

V-2 Provisions pour sinistres :
 totalisent au 31/12/2005 un montant de 47.090.719
 contre un montant au 31/12/2004 de 23.877.540
 soit une augmentation de 23.213.179

NOTE VI- CREANCES :

totalisent au 31/12/2005 un montant de 15.568.626
 contre un montant au 31/12/2004 de 24.735.058
 soit une diminution de 9.166.432
 détaillée comme suit :

VI-1 Créances nées des opérations d'acceptation :
 totalisent au 31/12/2005 un montant de 9.761.082
 contre un montant au 31/12/2004 de 15.126.712
 soit une diminution de 5.365.630
 détaillée comme suit :
 * créances sur les cédantes = 8.782.766
 * avances sur acceptation : soldes débiteurs = 1.477.979
 La provision pour créances douteuses est de 499.663

VI-2 Créances nées des opérations de rétrocession :
 totalisent au 31/12/2005 un montant de 2.690.950
 contre un montant au 31/12/2004 de 4.192.215
 soit une diminution de 1.501.265
 détaillée comme suit :
 * créances sur les rétrocessionnaires = 3.520.876
 * avances sur rétrocession : soldes débiteurs = 117.654
 La provision pour créances douteuses est de 947.580

VI-3 Autres créances :
 totalisent au 31/12/2005 un montant de 3.116.595
 contre un montant au 31/12/2004 de 5.416.131
 soit une diminution de 2.299.536
 détaillée comme suit :
 * Personnel = 8.096
 * Etat, organismes de sécurité
 Sociales & collect. Publiques = 2.956.797
 * Débiteurs divers = 151.702

NOTE VII- AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS :

totalisent au 31/12/2005 un montant de 33.799.044
 contre un montant au 31/12/2004 de 32.656.680
 soit une augmentation de 1.142.364
 détaillée comme suit :

VII-1 Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse :
 totalisent au 31/12/2005 un montant de 9.777.190
 contre un montant au 31/12/2004 de 9.942.150
 soit une diminution de 164.960

VII-2 Charges reportées :
 totalisent au 31/12/2005 un montant de 4.129.493
 contre un montant au 31/12/2004 de 4.152.662
 soit une diminution de 23.169

qui représente les frais d'acquisition
 reportés déduits des primes non acquises.

VII-3 Comptes de régularisation actif :
 totalisent au 31/12/2005 un montant de 15.468.962
 contre un montant au 31/12/2004 de 14.835.912
 soit une augmentation de 633.050
 détaillées comme suit :
 * Intérêts acquis & non échus = 1.463.111
 * Estimations d'éléments techniques = 13.570.158
 * Autres comptes de régularisation = 435.693

VII-4 Ecart de conversion :
 totalisent au 31/12/2005 un montant de 4.423.399
 contre un montant au 31/12/2004 de 3.725.956
 soit une augmentation de 697.443

Le total des actifs s'élève au bilan du 31/12/2005
 à 213.223.108 DT contre au 31/12/2004 : 189.599.739 DT.

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS**NOTE I CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT**

Cette rubrique totalise au bilan du 31/12/2005 : 38.698.848
 contre au 31/12/2004 38.624.786
 soit une augmentation de 74.062

Le tableau ci-après résume les mouvements

Des capitaux propres & réserves avant affectation du résultat :

DESIGNATIONS	31.12.2004	31.12.2005	EVOLUTION
CAP. SOCIAL	30.000.000	30.000.000	-
RES. LEGALE	953.633	1.059.502	+ 105.869
R.GENERALES	1.975.000	1.975.000	-
FONDS SOCIAL	502.406	617.525	+ 115.119
P. D'EMISSION RESULTAT REP.	4.170.000	4.170.000	-
RESULTAT DE L'EX	1.023.747	876.821	- 146.926
	2.117.388	2.738.254	+ 620.866
TOTAL	40.742.174	41.437.102	+ 694.928

I-3 Variation des résultats reportés : - 146.926
 - affectation du résultat 2004 + 146.926

I-4 Résultat de l'exercice : 2.738.254

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2005 est bénéficiaire de 2.738.254 dinars en augmentation de 29% par rapport au bénéfice de l'exercice 2004 de 2.117.388 dinars.

Le total des capitaux propres avant affectation est de 41.437.102 dinars au 31/12/2005 contre 40.742.174 dinars au 31/12/2004.

PASSIFS :

Cette rubrique totalise au bilan du 31/12/2005 : 171.786.006
 contre un montant au 31/12/2004 de 148.857.565
 soit une augmentation de 22.928.441
 détaillée comme suit :

NOTE II- PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES :

totalisent au 31/12/2005 un montant de 3.695.213
 détaillée comme suit :

II-1 Provisions pour litiges : 1.562.320
 - litige fiscal (affaire GIE Aérofrancassur) = 304.067
 - litige CIAGI = 38.977
 - Risque de redressement fiscal = 1.200.000
 - Pénalité CNSS 1999 & 2001 = 19.276

II-2 Provisions pour pertes & charges : de 2.132.893
 Provient de la différence des écarts de conversion actifs & passifs.

NOTE III- PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS :

totalisent au 31/12/2005 un montant de 114.938.475 contre au 31/12/2004 de 90.281.289 soit une augmentation de 24.657.186

Ce compte est détaillée comme suit :

III-1 Provisions pour primes non acquises : 31.668.460
 III-2 Provisions pour sinistres 82.791.962
 III-3 Autres provisions techniques 478.053

NOTEV- DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES RETROCESSIONNAIRES :

totalisent au 31/12/2005 un montant de 19.847.933
 contre un montant au 31/12/2004 de 19.162.763
 soit une augmentation de 685.170

NOTEVI- AUTRES DETTES :

totalisent au 31/12/2005 un montant de 24.684.416
 contre un montant au 31/12/2004 de 28.481.522
 soit une diminution de 3.797.106
 détaillée comme suit :

VI-1 Dettes nées des opérations d'acceptation 10.122.487

Détaillées comme suit :

* dettes sur les cédantes = 9.828.490
 * avances sur acceptation : soldes créditeurs = 293.996

VI-2 Dettes nées des opérations de rétrocession 13.638.459

Détaillées comme suit :

* dettes sur les rétrocessionnaires = 13.355.647
 * avances sur rétrocession : soldes créditeurs = 282.812

VI-3 Dettes diverses	923.470
Détaillées comme suit :	
- Personnel	= 342.925
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	= 171.260
- Crédoiteurs divers	= 409.285

NOTEVII- AUTRES PASSIFS :

totalisent au 31/12/2005 un montant	de	8.619.970
contre un montant au 31/12/2004	de	8.637.551
soit une diminution	de	17.581

détaillée comme suit :

VII-1 Comptes de régularisation passifs	6.299.463
- Report de commissions reçues des réassureurs	= 2.794.197
- Estimation d'éléments techniques	= 2.953.096
- Autres comptes de régularisation passif	= 552.170

VII-2 Ecart de conversion	2.320.507
---------------------------	-----------

Le total des capitaux propres & des passifs s'élève
au bilan du 31/12/2005 à 213.223.108
Contre au 31/12/2004 : 189.599.739.

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE**NOTE I – PRIMES ACQUISES:****I-1 Primes :**

Les primes acceptées ont atteint 52.752.793 dinars contre 50.946.940 dinars au 31/12/2004, soit une augmentation de 3,5%.

La répartition par marché se présente comme suit :

	Au 31/12/2004		Au 31/12/2005		%
TUNISIE	34.579.665	68%	36.180.287	69%	5 %
MAGHREB	2.804.679	6%	2.821.479	5%	0.6 %
PAYES ARABES	6.771.534	13%	7.511.502	14%	11%
AFRIQUE	3.267.789	6%	3.777.077	7%	16%
EUROPE	1.124.595	2%	505.945	1%	-55 %
ASIE&RESTE	2.398.674	5%	1.956.503	4%	-18%
TOTAL	50.946.939	100%	52.752.793	100%	3.5%

Les primes rétrocedées d'un montant de 33.388.418 dinars contre un montant de 32.101.254 dinars au 31/12/2004, d'où une augmentation de 4%.

Le montant des primes nettes s'établit à 19.364.375 dinars contre 18.845.686 dinars en 2004 soit une évolution de 2.75%.

I-2 Variation de la provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises nette est de 268.045 dinars
contre -1.136.024 en 2004. Cette variation s'explique comme suit :

- augmentation des provisions pour primes non acquises de l'acceptation de 30.393.676 à 31.668.460 dinars au 31/12/2005 d'où une variation de - 1.274.784 dinars.
- diminution des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour primes non acquises de 22.410.317 à 23.953.146 dinars au 31/12/2005 d'où une variation de -1.542.829 dinars.

NOTE II – CHARGES DE SINISTRES :**II-1 Sinistres payés :**

Les sinistres réglés des acceptations ont augmenté de 17.212.955 en 2004 à 47.483.753 dinars au 31/12/2005 d'où une variation de +30.270.798 dinars.

Les sinistres réglés à la charge des rétrocessionnaires ont augmenté de 8.081.358 à 35.590.979 dinars d'où une variation de + 27.509.621 dinars.
Les sinistres réglés nets de rétrocession sont passés de 9.131.597 dinars à 11.892.774 dinars d'où une augmentation de 30.2%.

II-2 Variation de la provision pour sinistres :

La provision pour sinistres nette est de 557.744 dinars contre 2.097.669 en 2004. Cette variation s'explique comme suit :

- augmentation des provisions pour sinistres à payer de 82.791.961 à 59.021.037 dinars au 31/12/2005 d'où une variation de + 23.770.924 dinars.
- augmentation des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer de 47.090.719 à 23.877.539 dinars au 31/12/2005 d'où une variation de + 23.213.180 dinars.

NOTE III – FRAIS D'EXPLOITATION :**III-1 Frais d'acquisition :**

Les charges d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 31/12/2005 le montant de 10.528.131 dinars contre un montant de 9.812.273 dinars en 2004 d'où une augmentation de 715.858 dinars.

III-2 Frais d'administration :

Ils s'agit des charges d'exploitation affectées à l'activité technique. Ils totalisent 2.395.252 contre un montant de 2.742.119 en 2004 en diminution de 346.867 et représente 4,5% des primes acceptées.

III-3 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires ont atteint le montant de 5.909.047 contre un montant de 4.920.836 en 2004 d'où une augmentation de 988.211 dinars.

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT**RESULTAT TECHNIQUE**

Cette rubrique totalise à l'état de résultat du 31/12/2005 :	167.566
contre au 31/12/2004	-1.153.160
soit une augmentation de	+1.320.725

NOTE I PRODUITS DES PLACEMENTS

<i>Cette rubrique totalise à l'état de résultat du 31/12/2005 :</i>	<i>4.215.209</i>
contre un montant au 31/12/2004	4.299.000
soit une diminution	de 83.791

détaillée comme suit :

I-1 Revenus des placements :		
totalisant au 31/12/2005 un montant	de	4.112.388
contre un montant au 31/12/2004	de	4.049.136
soit une augmentation	de	63.252

I-3 Reprise de correction de valeur sur placements :		
totalisant au 31/12/2005 un montant	de	51.733
contre un montant au 31/12/2004	de	248.264
soit une diminution	de	196.531

I-4 Profits provenant de la réalisation des placements :		
totalisant au 31/12/2005 un montant	de	51.088
contre un montant au 31/12/2004	de	1.600
soit une augmentation	de	49.488

NOTE II CHARGES DES PLACEMENTS

Cette rubrique totalise à l'état de résultat du 31/12/2005 :	784.333
contre un montant au 31/12/2004	689.644
soit une augmentation	de 94.689

détaillée comme suit :

II-1 Charges de gestion des plac. Y compris les charges d'intérêts :		
totalisant au 31/12/2005 un montant	de	685.393
contre un montant au 31/12/2004	d	575.763
soit une augmentation		109.630

II-2 Correction de valeur sur placement :		
totalisant au 31/12/2005 un montant	de	86.663
contre un montant au 31/12/2004	de	113.882
soit une diminution	de	27.219

II-3 Pertes provenant des réaalisations des placments :	12.277
---	--------

NOTE III AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES :

<i>Ils totalisent à l'état de résultat du 31/12/2005 :</i>	<i>6.064.019</i>
contre au 31/12/2004	3.657.401
soit une augmentation	de 2.406.615

Ils sont détaillés comme suit :

- commissions de gestion des fonds au 31/12/2005	=	399.861
- reprises sur provision pour créances douteuses	=	1.340.204
- profits de change réalisés	=	2.402.213
- écart de change sur comptes devises	=	470.221
- reprises sur provision pour risques & charges	=	1.451.395
- jetons de présence COTUNACE EX. 2003	=	125,000

NOTE IV AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES :

Cette rubrique totalise à l'état de résultat du 31/12/2005 :	6.662.544
contre au 31/12/2004	3.385.648
soit une augmentation	de 3.276.896

Ils sont détaillés comme suit :

- autres charges non techniques	=	399.521
- dotations aux résorptions des charges reportés	=	10.161
- dotations aux provisions pour risques & charges	=	2.832.893
- dotations aux provisions pour litiges	=	19.276
- dotations aux provisions pour créances douteuses	=	1.447.243
- pertes de changes réalisés	=	1.875.066
- pertes de changes sur comptes devises	=	78.384

NOTE V IMPOTS SUR LE RESULTAT :

Composé de :

- résultat comptable	=	3.020.057
a réintégrer		4.564.241
a déduire		3.851.563
- bénéfice brut fiscal	=	3.732.735
- exonération 51.64%	=	1.927.584
- fonds gérés	=	1.000.000
- bénéfice net fiscal imposable	=	805.151
- impôt sur les sociétés (35%)	=	281.803
Résultat net	=	2.738.254

NOTE VI GAINS EXTRAORDINAIRES

Cette rubrique totalise à l'état de résultat du 31/12/2005 : 21.133

NOTE VII PERTES EXTRAORDINAIRES

Cette rubrique totalise à l'état de résultat du 31/12/2005 : 993

Le résultat net de l'exercice clos au 31 décembre 2005 est bénéficiaire de 2.738.254 dinars.

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE
AU 31/12/2005

RUBRIQUES	NON MARINES				MARINES			VIE	GLOBALE
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH	TOTAL	TRANSPORT	AVIATION	TOTAL		
PRIMES ACQUISES	13 296 916	7 936 443	5 970 133	27 203 492	8 408 722	15 143 773	23 552 495	722 022	51 478 009
Primes érites	12725 445	8 188 110	5 731 490	26 645 045	8 601 027	16 805 465	25 406 492	701 256	52 752 793
Variation des primes non acquises	571 471	-251 667	238 643	558 447	-192 305	-1 661 692	-1 853 997	20 766	-1 274 784
CHARGES DE PRESTATIONS	8 477 202	4 772 024	2 563 477	15 812 703	2 402 388	52 563 034	54 965 422	476 553	71 254 677
Prestations & frais payés	9 105 855	5 192 838	1 977 737	16 276 430	2 797 802	28 093 931	30 891 733	315 590	47 483 753
Charges des provisions pour prestations diverses	-628 653	-420 814	588 740	-463 727	-395 414	24 469 103	24 073 689	160 963	23 770 924
Solde de souscription	4 819 714	3 164 419	3 406 656	11 390 789	6 006 334	-37 419 261	-31 412 927	245 469	-19 776 668
FRAIS D'ACQUISITION	4 671 019	1 701 460	1 669 080	8 041 560	2 113 459	254 898	2 368 358	118 213	10 528 131
AUTRES CHARGES DE GESTION NETTES	579 233	323 425	267 869	1 170 528	399 020	800 405	1 199 425	25 301	2 395 252
Charges d'acquisition & de gestion nettes	5 250 252	2 024 885	1 936 949	9 212 088	2 512 479	1 055 303	3 567 783	143 514	12 923 383
Solde financier	-430 538	1 139 534	1 469 707	2 178 701	3 493 855	-38 474 564	-34 980 710	101 955	-32 700 051
PART DES RETIRO. DANS LES PRIMES ACQUISES	7 302 193	906 727	3 955 355	12 164 275	6 114 449	13 537 128	19 651 578	29 734	31 845 588
PART DES RETIRO. DANS LES PRESTATIONS PAYEES	4 848 168	84 004	1 346 884	6 279 057	1 682 675	27 629 245	29 311 920		35 590 978
PART DES RETIRO. DANS LES CHARGES DE PROV. POUR PREST.	-983 228	29 211	476 013	-478 004	-507 868	24 199 051	23 691 183		23 213 179
PART DES RETIRO. DANS LA PARTICIPATION AUX RESULTAT									
COMMISSIONS RECUES DES RETIROCESSIONNAIRES	2 649 525	100 416	1 382 214	4 132 156	1 687 746	89 143	1 776 889		5 909 046
Solde de rétrocession	787 728	693 096	750 244	2 231 066	3 251 896	-38 380 311	-35 128 414	29 734	-32 867 616
Résultat technique	-1 218 266	446 438	719 463	-52 365	241 959	-94 253	147 704	72 221	167 566
Informations complémentaires									
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/05)	4418 870	1 728 102	8 476 536	14 623 508	2 431 003	14 331 987	16 762 990	281 958	31 668 460
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/04)	4990 341	1 476 435	8 715 179	15 181 955	2 238 698	12 670 295	14 908 993	302 725	30 393 676
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/05)	18 598 273	18 210 779	5 283 175	42 092 227	9 800 466	30 478 041	40 278 507	421 227	82 791 961
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/04)	19 226 926	18 631 593	4 697 436	42 555 955	10 195 881	6 008 937	16 204 818	260 264	59 021 037

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE 2005 (en milliers de dinars)**NOTE X**

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont atteint

le montant de

-

176

contre en 2004

-

3 060

soit une variation de

-

3 236

IIS résultent des mouvements suivants :

X-1 Encaissements des cédantes

26 505

contre en 2004

26 416

soit une variation de

89

X-2 Versements aux cédantes	26 688
contre en 2004	5 162
soit une variation de	21 526
X-3 Encaissements des rétrocessionnaires	23 066
contre en 2004	4 133
soit une variation de	18 933
X-4 Versements aux rétrocessionnaires	20 374
contre en 2004	21 676
soit une variation de	- 1 302
X-5 Encaissements en capital provenant des placements courants	200 059
contre en 2004	247 376
soit une variation de	- 47 317

L'importance de ces encaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor cessibles.

X-6 Des décaissements en capital provenant des placements courant	203 195
contre en 2004	248 625
soit une variation de	- 45 430

L'importance de ces décaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor cessibles.

X-7 Produits financiers reçus	3 070
contre en 2004	3 384
soit une variation de	- 314

X-8 Encaissements des fournisseurs et du personnel	1 059
contre en 2004	6 094
soit une variation de	- 5 035

X-9 Décaissements aux fournisseurs et au personnel	2 850
contre en 2004	7 818
soit une variation de	- 4 968

Les décaissements au personnel sont relatifs aux prêts

Les décaissements aux fournisseurs concernent les dépenses d'exploitation.

X-10 Décaissements à l'état au titre des impôts et taxes	854
contre en 2004	1 077
soit une variation de	- 223

Ces décaissements sont relatifs aux retenues à la source et aux diverses taxes.

X-11 Encaissements à l'état au titre des impôts & taxes	27
contre en 2004	17
soit une variation de	10

NOTE XI

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement ont atteint	- 1 241
contre en 2004	1 506
soit une variation de	- 2 747

qui s'explique par les mouvements suivants :

XI-1 Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles	2
contre en 2004	2
soit une variation de	-

XI-2 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles	52
contre en 2004	195
soit une variation de	- 143

XI-3 Encaissement provenant de la cession des imm. Financières	792
contre en 2004	2 650
soit une variation de	- 1 858
XI-4 Encaissements provenant des revenus des immobilisations financières	153
contre en 2004	174
soit une variation de	- 21
XI-5 Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Financières	2 116
contre en 2004	1 100
soit une variation de	1 016
XI-6 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles	19
contre en 2004	24
soit une variation de	- 5

NOTE XII

Les flux provenant des activités de financement ont atteint	- 841
contre en 2004	1 958
soit une variation de	- 2 799
qui s'explique par les mouvements suivants :	
XII-1 Encaissement suite à l'émission d'actions	2 800
XII-3 Dividende & autres distributions	1 958
contre en 2004	1 958
soit une variation de	-

NOTE XIII

XII-1 L'incidence des variations des taux de change sur les liquidités	391
contre en 2004	341
soit une variation de	50

NOTE XIV

La composition des liquidités	
La trésorerie totalise à la clôture de	9 702
contre en 2004	9 885
soit une variation de	- 183

NOTE XV

La composition des liquidités de TUNIS-RE déposées en banques est comme suit :	
liquidité en dinars	245
contre en 2004	215
soit une variation de	30
liquidité en devises	9 457
contre en 2004	9 670
soit une variation de	- 213

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**❶ Création de la société:**

La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » est une société anonyme Créée le 25/03/1981.

Le capital social fixé initialement à 2.000.000 DT a été porté en 1994 à la somme de 15.000.000 DT divisé en 150.000 actions, d'une valeur nominale de 100 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26 juillet 1996 a décidé d'augmenter le capital de la société de 15.000.000 DT pour le porter à 35.000.000 DT et de déléguer au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires à la concrétisation de l'opération.

La même assemblée a décidé, par ailleurs, de ramener la valeur nominale de l'action de 100 DT à 10 DT.

Les conditions et les modalités de réalisation de cette augmentation ont été fixées par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 06 septembre 1996 comme suit:

- Réalisation de l'augmentation en deux tranches égales de 10.000.000 DT chacune et émission de 2 millions de titres représentatifs de capital de valeur nominale égale à 10 DT.
- Concrétisation de la première tranche de 10 millions de dinars avant la fin de l'année 1996 par émission de 700.000 actions nominatives ordinaires de valeur nominale égale à 10 dinars et de 300.000 certificats d'investissement de même valeur nominale.

- La valeur d'émission des actions ordinaires et des certificats d'investissement a été fixée à 12 DT, soit 2 DT de prime d'émission.

La première opération réalisée dans le cadre de la première tranche de l'augmentation du capital a concerné l'émission de 700.000 actions ordinaires au prix unitaire de 12 DT.

A l'issue de cette opération, clôturée et concrétisée au cours de l'exercice 1997, le capital social a été porté de 15.000.000 DT à 22.000.000 DT.

La deuxième opération relative à la première tranche de l'augmentation du capital et qui concerne l'émission de 300.000 certificats d'investissement a été clôturée par décision de

L'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 06 Mai 1999, qui a décidé de clôturer la deuxième opération de la première tranche de l'augmentation du capital relative à l'émission de 300.000 certificats d'investissement et de se limiter au nombre de certificats souscrits jusqu'au 06 Mai 1999. A cette date, les opérations de souscription ont porté sur 240.000 certificats d'investissement.

A l'issue de cette opération, le capital social a été porté de 22.000.000 DT à 24.400.000 DT.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 19 septembre 2002 a décidé de maintenir l'augmentation du capital pour le relever de 24.400.000 DT à 35.000.000 DT et ce, telle qu'autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2001 et a décidé par conséquent de réaliser cette augmentation en deux tranches A et B pour les montants respectifs de 5.600.000 DT et 5.000.000 DT et de charger le Président Directeur Général de la réalisation immédiate de la tranche A et ce, moyennant l'émission de 500.000 actions ordinaires et 60.000 certificats d'investissements d'une valeur nominale de 10 dinars libérables de moitié à la souscription.

La valeur d'émission des actions ordinaires et des certificats d'investissement a été fixée à 12 DT, soit 2 DT de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2003 a confirmé l'augmentation du capital décidée le 19 septembre 2002 et a pris acte des souscriptions réalisées dans le cadre de la première tranche et ce, pour le montant de 5.600.000 DT

A l'issue de cette opération, le capital social a été porté de 24.400.000 DT à 30.000.000 DT.

● **Activité:**

La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » a pour objet:

- 1- La réalisation des opérations de Réassurance ou de Récession de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux.
- 2- La reprise, sous quelque forme que ce soit, de traités, contrats ou engagements de Réassurance de tous organismes, entreprises, sociétés, compagnies ou associations tunisiennes ou étrangères.
- 3- L'étude, la constitution, le contrôle de l'expertise de toutes sociétés d'assurance ou de réassurance.
- 4- L'étude, le contrôle et l'expertise de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de réassurance ou de récession.
- 5- L'étude, le contrôle et l'expertise de tous risques et sinistres et de toute indemnisation.
- 6- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'il soit, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes entreprises d'assurances, de réassurance ou de garantie.
- 7- La participation par tous moyens, à toute entreprise créée, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, souscriptions, ou achats de titres et droits sociaux, ou encore en association, en participation quelconque et se rattachant à l'objet de la société et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

● **Conventions et méthodes comptables:**

1. Présentation des états financiers:

Les états financiers de la société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » comportent un bilan, un état de résultat technique, un état de résultat, un état de flux de trésorerie et des notes annexes présentés conformément aux modèles de présentation préconisés par la norme comptable sectorielle relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et/ou de réassurance « NC 26 » telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000.

La société « Tunis Ré » a toujours considéré les produits et les charges de placement comme des éléments de l'état de résultat. Par conséquent la totalité de ces produits et charges est présentée dans l'état de résultat et aucune partie n'est allouée à l'état de résultat technique.

2. Unité monétaire:

Les états financiers sont élaborés selon la convention comptable de base du coût historique.

Les états financiers de la société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » sont libellés en Dinar Tunisien, monnaie moyennant laquelle a été versé le capital de la société.

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées dans les comptes de la société en monnaie originale et converties en dinars à la date de clôture de l'exercice sur la base des cours de change en vigueur à cette date, à savoir:

- Pour les monnaies cotées: Cours moyens du marché interbancaire tels que publiés par la Banque Centrale de Tunisie.
- Pour les monnaies non cotées: Derniers cours publiés par la NATEXIS BANQUE et disponibles à la date de préparation des états financiers par les services de la société.

La conversion en dinars des différents postes de bilan et des comptes de résultats libellés en monnaie originale permet de dégager l'incidence des fluctuations de change sur les comptes de l'exercice.

Les écarts de conversion découlant de cette opération sont de deux natures:

① Différences de change définitives:

L'incidence des fluctuations des cours, entre le 31 décembre d'un exercice donné et le 31 décembre de l'exercice qui lui précède, sur l'évaluation des éléments d'actifs et de passifs monétaires enregistrés à ces mêmes dates donnera lieu à la constatation, au niveau des comptes de résultats des différences de change définitives appelées pertes et profits de change.

② Différences de change temporaires:

L'actualisation en dinars, à la date de clôture de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères et reportés des exercices antérieurs permet de dégager des différences de change temporaires appelées plus et moins values de change.

La moins-value nette éventuelle correspondante à l'excédent de l'écart de conversion actif par rapport à l'écart de conversion passif donne lieu à la constatation d'une provision pour risques et charges.

A l'exception des dépôts en représentation des engagements techniques libellés en monnaies étrangères, pour lesquels l'impact net (plus ou moins value nette de change) se trouve être intégré au niveau des réserves techniques, les différences de change temporaires découlant de l'actualisation des autres actifs et passifs monétaires sont portées en écarts de conversions actifs et passifs sans transiter par le compte de résultat et ce, conformément aux recommandations de la norme comptable relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance « NC 27 ».

3. Provisions techniques:

Les provisions techniques constituées au 31 décembre 2005 comprennent:

① Les provisions pour primes non acquises destinées à faire face aux risques afférents à la période de garantie comprise entre le 31/12/2005 et la prochaine échéance de primes ou, à défaut, du terme du contrat.

② La provision mathématique vie capitalisée au 31/12/2005 pour honorer l'engagement de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » envers les cédantes .

③ Les provisions pour sinistres à payer correspondant à la dette contractée par « Tunis-Ré » pour honorer le règlement des sinistres survenus et non payés au 31 décembre 2005.

④ Les provisions pour risque d'exigibilité des engagements techniques correspondant à la différence négative calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés.

Les provisions techniques brutes relatives aux acceptations sont portées au passif du bilan, la quote-part revenant aux rétrocessionnaires sur ces engagements est portée à l'actif du bilan sous l'intitulé « Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques »

4. Résultat technique :

Les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 2005 traduisent l'intégralité des opérations techniques afférentes aux années 2005 et antérieures.

Toutefois, les soldes positifs des opérations techniques correspondant à des années de comptes incomplètes ont fait l'objet d'une provision de blanchiment. Les éléments techniques des comptes manquants à la date de l'établissement des états financiers ont fait l'objet d'estimations. Tout solde positif dégagé par cette estimation a fait l'objet d'une neutralisation par le biais des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions de blanchiment à l'acceptation se sont élevées au 31/12/2005 à 2.008.042 DT contre 78.494 DT à la rétrocession.

Les provisions de neutralisation se sont soldées pour 2.213.817 DT au niveau de l'acceptation contre 1.619.969 DT au niveau de la rétrocession.

④ Régime fiscal:**1. Impôt sur les sociétés:**

Les bénéfices réalisés par la Société Tunisienne de Réassurances sont passibles de l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 35%.

2. Taxe sur la valeur ajoutée

En vertu des dispositions de l'article 4 du code de la taxe sur la valeur ajoutée, les opérations reprises au tableau « A » annexé audit code sont exonérées de la TVA.

Le paragraphe 30 du tableau sus-visé prévoit explicitement l'exonération des opérations d'assurance et de réassurance soumises à la taxe unique sur les assurances.

⑤ Informations complémentaires sur les comptes:

Sont présentées dans les paragraphes qui suivent les informations permettant une lecture avisée des états financiers.

I- Les Actifs :**• I-A1: Les actifs corporels d'exploitation :**

Les actifs corporels d'exploitation totalisent au 31/12/2005 un montant brut de 1.312.784 DT contre 1.300.539 DT au 31/12/2004. Les amortissements des actifs corporels d'exploitation s'élèvent à la date de clôture de l'exercice audité à 628.891 DT contre 500.267 DT à la clôture de l'exercice précédent.

La société « Tunis Ré » a procédé en 2005 à l'inventaire physique de ces actifs. Toutefois la confrontation des résultats du recensement de ces éléments d'actifs avec les données comptables n'est pas encore achevée, à la date de remise du présent rapport, par les services de la société.

Le détail, par rubrique, des actifs corporels d'exploitation ainsi que leurs amortissements est fourni au niveau du tableau suivant :

Rubrique	Installations et aménagement	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureau	Matériel informatique	Total
Valeur brute au 31/12/2004	371 048	230 557	345 883	353 051	1 300 539
Acquisitions	16 544	0	5 746	29 531	51 821
Cessions	21 769	0	7 089	10 718	39 576
Valeur brute au 31/12/2005	365 823	230 557	344 540	371 864	1 312 784
Amortissement au 31/12/2004	109 983	121 596	113 712	154 976	500 267
Dotations	32 696	36 588	32 991	41 078	143 353
Cessions et régularisations	8 117		6 612		14 729
Amortissement au 31/12/2005	134 562	158 184	140 091	196 054	628 891
VCN au 31/12/2004	261 065	108 961	232 171	198 075	800 272
VCN au 31/12/2005	231 261	72 373	204 449	175 810	683 893

• **I-A1-1: Placements :**

Les placements portés à l'actif du bilan de la société « Tunis-Ré » sont composés des actifs détenus dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de loyers de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice 2005 un solde débiteur de 92.100.484 DT contre 85.092.344 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le détail des placements se présente comme suit:

Libellé	Note	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Terrains & constructions	I-A1-1	1.223.583	1.239.338
Autres placements financiers	I-A1-2	55.577.399	51.524.863
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	I-A1-3	35.299.502	32.328.143
Total		92.100.484	85.092.344

• **I-A1-1: Terrains & constructions :**

Sous cet intitulé figurent les placements immobiliers d'exploitation et hors exploitation de la société comptabilisés à leurs coûts d'acquisition totalisant à la clôture de l'exercice audité la somme de 1.572.947 DT.

Les constructions sont amorties linéairement au taux de 2,5 %. Les amortissements cumulés de ces placements au 31/12/2005 s'élèvent à 349.364 DT.

Les placements d'exploitation totalisent une valeur comptable nette au 31/12/2005 de 430.823 DT contre 447.077 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une variation de 16.254 DT correspondant à la charge d'amortissements de l'exercice.

Les placements hors exploitation totalisent au 31/12/2005 et au 31/12/2004 respectivement 792.761 DT et 792.261 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2005	Solde au 31/12/2004	Variations
Terrains	600.280	600.280	0
Immobilisations en cours	192.481	191.981	500
Total	792 261	792 261	500

• **I-A1-2: Autres placements financiers :**

Les autres placements financiers totalisent au 31/12/2005 une valeur brute de 55.603.289 DT. Les moins values latentes sur ces placements ont fait l'objet de provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques au passif du bilan pour une valeur de 478.053 DT, de provision pour dépréciation de titres pour une valeur de 25.000 DT et de provision pour dépréciation des autres prêts pour une valeur de 890 DT.

Le détail de ces placements et des provisions correspondantes se présente au 31/12/2005 comme suit :

Libellé	Note	Coût d'acquisition	PROVISION	Provision d'exigibilité
Actions et autres titres à revenus variables	❶	5.559.091	25.000	478.053
Obligations et autres titres à revenus fixes		49.733.277		-
Prêts aux personnels		310.421	890	-
Autres		500		-
Total		55 603 289	25.890	478.053

❶ Les actions et autres titres à revenus variables totalisent à la date de clôture de l'exercice audité 5.559.091 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Montant au 31/12/2005
Actions cotées		1.961.745
Fonds gérés par SICAR INVEST		2.000.000
Sicav obligataire		202.436
Titres : Valeurs tunisiennes	(A)	255.550
Titres : Valeurs étrangers		1.139.360
Total		5.559.091

(A) Les titres « valeurs tunisiennes » totalisent à la date de clôture de l'exercice audité 255.550 DT et se détaillent comme suit :

Titre	Nombre	Coût d'acquisition.	valeur au 31/12/2005	Provision au 31/12/2005
COTUNACE	1.250	100	100.000	
SDA	15	500	5.500	
SGFCC	500	100	50.000	25.000
BTS	10.000	10	100.000	
Total			255.500	25.000

Il est à noter que nous n'étions pas en mesure de valoriser les titres BTS et ce, faute de disponibilité d'informations financières relatives à cette société.

• **I-A1-3: Créances pour espèces déposées auprès des cédantes :**

Sous cet intitulé figurent les dépôts d'espèces retenus en comptes courants par les cédantes en représentation des engagements techniques à la charge de « Tunis-Ré ».

Ces créances totalisent, au 31 décembre 2005, 35 299 502 DT contre 32.328.143 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 2.971.359 DT se détaillant comme suit:

	Mouvement 2005		Var. nette 31/12/2005
	Constitutions	Libérations	
▪ Dépôts primes	10 063 600	9 773 063	290 538
▪ Dépôts sinistres	23 907 519	22 165 850	1 741 670
▪ Dépôts Res math vie reconstitués	72 439	89 289	72 439
▪ Autres dépôts	38 844		-648
▪ Actual dépôts	956 889		956 889
▪ Res. Sin. Réas pour C/C const	-151		-151
▪ Actual Rés. Acc Fac		128	-128
Total	35 039 141	31 978 532	2 971 359

• **I-A2: Créances sur les cédantes et les rétrocessionnaires :**

Sont portées sous cette rubrique les créances d'exploitation envers les cédantes et les rétrocessionnaires.

Les créances brutes et nettes de provisions pour dépréciation s'élèvent, au 31 décembre 2005 respectivement à, 13.899.275 DT et 12.452.031 DT contre 20.659.131 DT et 19.318.927 DT enregistrées au 31 décembre 2004.

	Note	VNC au 31/12/2005	VNC au 31/12/2004
▪ Créances sur les rétrocessionnaires	I-A2-1	2.573.295	3.982.813
▪ Avances sur rétrocessions: solde débiteur	I-A2-2	117.655	209.402
Sous total 1		2.690.950	4.192.215
▪ Créances sur les cédantes	I-A2-3	8.283.103	13.889.854
▪ Avances sur acceptations: solde débiteur	I-A2-4	1.477.979	1.236.858
Sous total 2		9.761.082	15.126.712
Total		12.452.031	19.318.927

I-A2-1 Créances sur les rétrocessionnaires:

Les créances sur les rétrocessionnaires totalisent au 31 décembre 2005 une valeur comptable nette de 2.573.295 DT contre 3.982.813 DT au 31 décembre 2004.

Les créances brutes s'élèvent au 31/12/2005 à 3.520.876 DT et se composent des soldes débiteurs découlant des opérations techniques de rétrocession enregistrées jusqu'à la date de clôture de l'exercice audité.

Les créances sur les rétrocessionnaires abritent des soldes manuels, pour une valeur nette de 673.864 DT, déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et de gestion des comptes et détaillées par rétrocessionnaire au niveau du tableau suivant :

PARTENAIRES	Montant débiteur	Montant Créiteur	Solde
WILLIS	532 724	0	532 724
EUROMEPA EX PLAS NEGRE	192 087	0	192 087
AIG	161 181	0	161 181
CER	131 495	0	131 495
IRAK RE	120 122	0	120 122
FALCON RE (MENAS LTD)	61 160	0	61 160
CHINA RE EX PICC CHINA	61 077	0	61 077
COGENT EX MEARS	36 172	0	36 172
CORIFRANCE	25 245	0	25 245
AOON/ EX FRANK B HULL	20 710	0	20 710
POOL ARABE ENG.	18 631	0	18 631
ARIG	17 386	0	17 386
CCR ALGER	15 565	0	15 565
CO SUISSE RE/ UNION REINSURANCE COMPAGNY	14 573	0	14 573
AOON EX MIB	13 633	0	13 633
AXA EX REUNION EUROPEENNE	13 400	0	13 400
LA SECURITE NOUVELLE EX SACIAR	13 081	0	13 081
SCR MAROC	11 959	0	11 959
AOON RE Belgique EX BOELS BEGAULT	6 830	0	6 830
LA REASEGURADORA INT/ DELTA	5 974	0	5 974
SAACI	4 524	0	4 524
STEWART / WILLIS	3 610	0	3 610
PIERRE LE BLANC	2 693	0	2 693
AOON EX ALEXANDRE	2 287	0	2 287
RAPID ADMINISTRATION EX PAUL BRADFAURD	2 027	0	2 027
REUNION AERIENNE	2 011	0	2 011
REGIS LOW INS BROKERS EX EGIS	1 360	0	1 360
OSLO RE EX STOREBRAND	1 026	0	1 026
GENERAL COLOGNE RE EX KOLNISHE	613	0	613
FAUSERE JUTHEAU S.A	622	0	622
AOON EX HANS RUDOLF	618	0	618
HANNOVER	563	0	563
BAYRISH RUCK A.G.	563	0	563
LYBIA	527	0	527
ETHIAD	430	0	430
AFRICAN AVIATION POOL	426	0	426
POOL ARABE INCENDIE/ Tunis Ré	230	0	230
LLCYB	218	0	218
ARAB ORIENT INS CO DUBAI	73	0	73
POOL ARABE TRANSPORT	73	0	73
MED RE	33	0	33
CONVERIUM EX AGRIPPINA & ZURICH	32	0	32
RAPID ADMINISTRATION EX MAYNARD	31	0	31
AFRICA RE	14	0	14
LYSER	6	0	6
ISCOR	3	0	3
MGA	0	1	-1
SMAR	0	90	-90
AXA ROYALE BELGE	0	410	-410
ASSIUFAR	0	790	-790
TRUST INS CO	-800	0	-800
LIJE	0	521	-521
COOR France	0	1 000	-1 000
INTERHANNOVER EX SKANDIA	-1 054	0	-1 054
POOL ARABE AVIATION	0	1 064	-1 064
POOL ARABE MARITIME	0	1 600	-1 600
MAGHREBIA	0	2 021	-2 021
MILLY RE	0	2 030	-2 030
SOCA	0	2 998	-2 998
AVIABEL	0	2 999	-2 999
HEATH FIELDING RE BROKING	0	3 040	-3 040
AOON EX JH MINET	0	3 210	-3 210
KUWAIT RE	0	3 337	-3 337
IC T BOVRING	0	4 282	-4 282
MARSHI France EX CECAR	0	4 576	-4 576
ALLIANZ MARINE & AVIATION/ ex PRESERVATRICE FC	0	4 665	-4 665
ARAB RE	0	5 318	-5 318
FAIR REINS POOL / SCR MAROC	0	6 582	-6 582
SEDWICK RE BROKERS	0	16 058	-16 058
ROBERT BROWN	0	19 088	-19 088
COMAR	0	26 590	-26 590
CARTE	0	27 620	-27 620
ASTREE	0	31 443	-31 443
GAT	0	36 334	-36 334
COOPER GAY	0	114 661	-114 661
BE CUGNAC (OAGC)	0	146 825	-146 825
STAR	0	333 385	-333 385
TOTAL GENERAL	1 495 761	821 897	673 864

Ces montants remontent à plusieurs exercices et demeurent non apurés au 31/12/2005.

Nous invitons la direction de la société « Tunis Ré » à justifier ces montants et à les confirmer auprès des rétrocessionnaires concernés et d'agir en conséquence.

Les provisions pour dépréciation des créances sur les rétrocessionnaires totalisent au 31/12/2005 la somme de 947.580 DT et sont détaillées par rétrocessionnaire au niveau du tableau suivant :

Rétrocessionnaire	Total provision constatée
AON EX ALEXANDRE	457
STEWART / WILLIS	722
AON RE Belgique EX BOELS BEGAULT	6 830
AON/ EX FRANK B HULL	29 011
COGENT EX MEARS	136 148
EUROMÉPA EX PLAS NEGRE	126 543
FAUGERE JUTHEAU S-A	622
RAPID ADMINISTRATION EX PAUL BRADFAURD	2 027
REGIS LOW INS BROKERS EX EGIS	1 360
SAACI	24 796
WILLIS	157 845
TYSER	6
CORIFRANCE	5 049
CO SUISSE RE/ UNION REINSURANCE COMPAGNY	2 915
SCR MAROC	2 392
HANNOVER	123
OSLO RE EX STOREBRAND	205
AIIC	230 604
LE MANS RE (GROUPE MMA)	45 665
FALCON RE (MENAS LTD)	86 203
CER	47 665
POOL ARABE ENG.	28 630
CA REASEGURADORA INT/ DELTA	6 211
INTERHANNOVER EX SKANDIA	3 025
ISLAMIC TAKAFOL & RETAKAFOL	569
BAYRISH RUCK A.G.	683
AFRICAN AVIATION POOL	572
FALCON RE	555
ARAB ORIENT INS CO DUBAI	73
POOL ARABE TRANSPORT	73
COOPER GAY	2
Total	947 580

I-A2-2 Avances sur rétrocessions: solde débiteur:

Le compte « avances sur rétrocessions solde débiteur » totalise à la clôture de l'exercice 2005 le montant de 117.654 DT. Ces avances abritent des soldes manuels, pour une valeur nette de 115.826 DT, déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et de gestion des comptes et détaillées par rétrocessionnaire au niveau du tableau suivant ;

Période de l'opération	Rétrocessionnaire	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
1992	COMAR		23 386	-23 386
févr-96	WILLIS	2 143		2 143
avr-96	WILLIS	5 017		5 017
août-96	WILLIS	1 146		1 146
juin-99	WILLIS	13 046		13 046
juil-99	WILLIS	649		649
avr-00	WILLIS	7 698		7 698
déc-02	WILLIS	4 627		4 627
nov-90	OAG DE CUGNAC	436		436
mai-92	OAG DE CUGNAC	15 321		15 321
août-94	CARTE	44 755		44 755
juil-99	CECAR	19 169		19 169
janv-86	GAT	14 841		14 841
1992	GAT		15 591	-15 591
mars-91	ANDRE CAVIN	1 025		1 025
déc-95	HANNOVER RUCK		650	-650
janv-93	ROYALE BELGE	991		991
févr-94	BUREAU VERITAS	667		667
avr-94	BUREAU VERITAS	1 556		1 556
avr-94	BUREAU VERITAS	350		350
oct-94	VANACKER	7 436		7 436
nov-98	ALEXANDER HAWDEN	23		23
mai-98	ALEXANDER HAWDEN	406		406
mars-04	AON GROUP LTD	14 152		14 152
Total		155 453	39 627	115 826

Ces avances remontent à plusieurs exercices et demeurent non affectées au 31/12/2005.

Nous invitons la direction de la société « Tunis Ré » procéder à la justification de ces montants et à leur confirmation auprès des rétrocessionnaires concernés et d'agir en conséquence.

I-A2-3 Créances sur les cédantes:

Les créances sur les cédantes brutes et nettes de provisions pour dépréciation s'élèvent, au 31 décembre 2005, respectivement à 8.782.766 DT contre 7.835.185 DT enregistrées au 31 décembre 2004.

Le montant des dites créances peut être récapitulé par marché comme suit:

Marché	Valeur brute au 31/12/2005
Marché Tunisien	6.335.485
Marché Arabe	758.279
Marché Africain	1.063.676
Marché Européen	552.371
Marché Américain	43.058
Marché Asiatique	29.897
Total Général	8.782.766

Les créances sur les cédantes abritent des mouvements manuels, pour une valeur nette de 923.885 DT, déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et détaillées par cédante au niveau du tableau suivant ;

Cédantes	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
STAR	327.565		327.565
GAT		6.985	-6.985
ASTREE		3.770	-3.770
COMAR		2.025	-2.025
LLOYD TUNISIEN		1.746	-1.746
MGA		1.746	-1.746
INTER-ARAB-INVESTMENT-GUARANTEE-CORPORATE	612.592		612.592
Total	940.157	16.272	923.885

Ces montants remontent à plusieurs exercices et demeurent non apurés au 31/12/2005.

Nous invitons la direction de la société « Tunis Ré » de procéder à la justification de ces montants et à leur confirmation auprès des cédantes concernées et d'agir en conséquence.

Les provisions pour dépréciation des créances envers les cédantes totalisent au 31/12/2005 la somme de 499.663 DT et sont détaillées par cédante au niveau du tableau suivant ;

Cédante	Total
COMAR	140 764
SOCAR CAMEROUN	69 322
TUNIS RE (POOL ARABE INCENDIE)	66 993
SMAR	38 697
GAT	32 619
CARTE	27 324
A.R.C CONGO	24 711
ASTREE	15 187
MAGHREBIA	14 129
B.MEKAZI	10 603
NATIONAL INS CO OF LIBERIA	17 076
INDER ARGENTINE (INST NAT DE REASEGUROS	7 901
ASTRA GROUP	7 752
LA MEDIATRICE	5 937
STAR	5 670
COLONIA VERS	5 050
STATE INS CO Somalie	3 235
ADAS	2 524
GHANA RE	1 553
HUDIG LANGVE	1 129
RAPID ADMINISTRATION	352
POOL ARABE CORPS MARITIMES	350
REASEGURADORA DELTA	329
ITTIHAD	293
NATIONAL RE	105
I R B	58
COMAR	140 764
Total	499 663

I-A2-4 Avances sur acceptations: Solde débiteur

Le compte « Avances sur acceptations solde débiteur » totalise à la clôture de l'exercice 2005 le montant de 1.477.979 DT.

Ces avances abritent des mouvements manuels, pour une valeur nette de 88.330 DT déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et détaillées par cédante au niveau du tableau suivant :

Période de l'opération	Cédante	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
Antérieur à 1998	GIAGI	77.953	0	77.953
avr-85	LESLIE	0	1.449	-1.449
janv-85	CARTE	1.662	0	1.662
mars-85	WILLIS	0	6	-6
janv-85	WILLIS	1.965	0	1.965
août-83	WILLIS	704	0	704
sept-83	WILLIS	3	0	3
oct-85	WILLIS	0	15	-15
mai-86	WILLIS	525	0	525
mars-87	WILLIS	0	698	-698
juil-86	WILLIS	0	738	-738
mai-84	WILLIS	0	182	-182
sept-84	WILLIS	0	593	-593
janv-84	WILLIS	0	630	-630
févr-84	WILLIS	0	213	-213
janv-84	WILLIS	0	181	-181
sept-84	WILLIS	0	1.164	-1.164
juil-86	COMAR	9.932	0	9.932
févr-86	SEDGWICK (STAR)	0	1.220	-1.220
févr-86	SEDGWICK (LLOYD)	0	2.219	-2.219
févr-86	SEDGWICK (GAT)	0	12.734	-12.734
févr-86	SEDGWICK (COMAR)	0	6.255	-6.255
févr-85	UFR	0	123	-123
sept-86	GAT	27	0	27
Antérieur à 1998	OAAG DE CUGNAC	15	0	15
Antérieur à 1998	AIR CLAIMS	22.846	0	22.846
avr-85	WILLIS	0	61	-61
avr-85	WILLIS	446	0	446
déc-86	WILLIS	0	142	-142
nov-86	MAGHREBIA	864	0	864
nov-86	MAGHREBIA	11	0	11
Total		116.953	28.624	88.330

Ces avances remontent à plusieurs exercices et demeurent non affectées au 31/12/2005.

Nous invitons la direction de la société « Tunis-Ré » à la justification de ces montants, à leurs confirmations auprès des cédantes concernées et d'agir en conséquence.

• **I-A3: Autres créances:**

Figurent sous cet intitulé, les créances de la société « Tunis-Ré » envers les tiers autres que les cédantes et les rétrocessionnaires, notamment les retenues à la source sur les intérêts de placements opérées par les banques, le capital souscrit et non libéré, ainsi que les acomptes provisionnels versés à l'Etat.

Le détail de cette rubrique est fourni dans le tableau suivant:

	Note	VNC au 31/12/2005	VNC au 31/12/2004
▪ Débiteurs divers		151.702	23.645
▪ Etats impôts et taxes	I-A3-1	2.956.797	2.560.214
▪ Personnel		8.096	32.272
▪ Actionnaires opérations sur le capital		0	2.800.000
Total		3.116.595	5.416.131

I-A3-1 Etat impôts et taxes:

Ce compte accuse au 31 décembre 2005 un solde débiteur de 2.956.797 DT.

Sous cet intitulé figurent, essentiellement, les créances de la société « Tunis-Ré » envers l'Etat au titre des retenues à la source prélevées par les banques au moment de la perception des revenus des capitaux mobiliers placés auprès d'elle ainsi que les acomptes provisionnels et l'impôt à reporter.

Le compte Autres impôts et taxes abrite à la clôture de l'exercice audité le montant de 69.950 DT relatif au redressement fiscal notifié par l'administration fiscale à la société « Tunis Ré » le 30 décembre 1998 et réglé par la société le 16 mars 1999. Ce montant a été contesté par la société « Tunis Ré » qui en date du 27 janvier 1999 a fait appel du jugement de taxation d'office rendu par l'administration fiscale. La société « Tunis Ré » a eu gain de cause en vertu du jugement rendu par le tribunal de 1^{ère} instance de Tunis en date du 04 Janvier 2000.

• I-A4: Avoirs en banques, chèques & caisse :

Sous cette rubrique figurent les liquidités constituées des fonds disponibles de la société « Tunis-Ré », détenus chez ses banquiers ou encore en caisse.

Ces liquidités totalisent au 31/12/2005 la somme de 9.777.190 DT, contre 9.942.150 DT T au 31/12/2004.

Le détail des liquidités se présente au 31 décembre 2005 comme suit:

	2005	2004
▪ Banque en Dinars	57.061	32.201
▪ Banque en Devises	9.456.863	9.669.725
▪ Caisse	326	21
▪ Chèques à encaisser	75.313	56.759
▪ Trésorerie Générale	187.627	183.444
Total	9.777.190	9.942.150

Les soldes comptables des comptes « Banques » ont été valablement rapprochés des soldes figurant sur les relevés bancaires arrêtés à la date de clôture de l'exercice audité.

I-A5 Comptes de régularisation actifs :

Sous cet intitulé figurent essentiellement les produits à recevoir au titre des commissions de gestion du F.N.G, du FPC et du FNE et les intérêts courus et non échus sur les autres placements financiers.

Cette rubrique totalise, à la date de clôture de l'exercice audité la somme de 1.898.805 DT détaillée comme suit :

→ Produits à recevoir:	425.329
→ Charges payées ou comptabilisées d'avance	10.365
→ Intérêts courus et non échus	1.463.111
Total	1.898.805

• I-A6: Estimations d'éléments techniques :

Sous cette rubrique sont enregistrés les soldes dégagés par l'estimation des éléments techniques relative aux comptes manquants à l'acceptation. En effet, les enregistrements doivent, conformément aux dispositions de la norme comptable relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance NC 28, être réalisés dans l'exercice sans décalage.

Le solde dégagé par cette estimation est de 13.570.158 DT au titre des acceptations

Les résultats bénéficiaires dégagés par cette estimation ont fait l'objet de neutralisation par les provisions pour sinistres à payer.

• I-A7: Différences de conversion sur éléments courants :

Figurent sous cet intitulé, les écarts de conversion actifs découlant de l'actualisation des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères autres que les dépôts de primes et de sinistres constitués en représentation des engagements techniques.

Les différences de conversion sur éléments courants de change totalisent au 31 décembre 2005 la somme de 4.423.399 DT contre 3.725.956 DT au 31 décembre 2004, détaillés comme suit:

	Moins-value de change Au 31/12/2005	Moins-value de change Au 31/12/2004
Dépôts		
• Dépôts devises	-	-
• Autres dépôts	199	674
Créances et dettes		
• Créances et dettes envers cédantes	4.171.285	3.585.807
• Créances et dettes envers rétrocessionnaires	251.915	139.475
Total	4.423.399	3 725 956

II- Les Capitaux propres et les passifs :**• II-C1: Capitaux propres :**

Les capitaux propres avant résultat de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » totalisent à la date de clôture de l'exercice audité la somme de 38.698.848 DT contre 38.624.786 DT au 31/12/2004, soit une augmentation de 74.062 DT détaillée comme suit:

Capitaux propres	Note	Solde au 31/12/2004	Variation de l'exercice 2005	Solde au 31/12/2005
▪ Capital social		30.000.000	0	30.000.000
▪ Réserve légale	II-C1-1	953.633	105.869	1.059.502
▪ Réserves générales	II-C1-1	1.975.000	0	1.975.000
▪ Fonds social		502.406	115.119	617.525
▪ Prime d'émission		4.170.000	0	4.170.000
▪ Résultats reportés	II-C1-2	1.023.747	-146.926	876.821
Total		38.624.786	74.062	38.698.848

• **II-C1-1: Répartition du résultat de l'exercice 2004 :**

Selon la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005 la répartition du bénéfice de l'exercice 2004 a été effectuée comme suit :

Résultat de l'exercice 2004	2.117.388
Réserves légales	-105.869
Sous Total	2.011.519
Résultat reporté exercice précédent	1.023.747
Sous Total	3.035.266
Dividende certificat d'investissement	-189.000
Dividendes statutaires	-1 225.000
Fonds social	-200.000
Super dividendes	-490.000
Tantième	-54.444
Report à nouveau	531.373

II-P1-1 Provisions pour litiges:

Ces provisions ont été constituées en couverture des risques suivants:

⇒ **GIE Aéorofrancassur:** 304.067 DT

Litige avec l'Administration Fiscale Française portant sur le règlement de l'impôt sur les bénéfices réalisés par « Tunis-Ré » dans le cadre de sa participation au Groupement d'intérêt économique « GIE Aéorofrancassur ».

⇒ **Sinistre CIAGI:** 38.977 DT

Litige sur excédent de règlement fait par « Tunis-Ré » sur les sinistres CIAGI.

⇒ **Provision pour risque fiscal :** 1.200.000 DT

La société Tunisienne de Réassurance a fait l'objet en 2005 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 1998, 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du Fonds de Promotion des Logements pour les Salariés, de la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel et de la taxe sur la valeur ajoutée. Une notification du redressement de la situation fiscale a été adressée à la société et portant sur un montant de 1.797.851 DT au titre de l'impôt sur les sociétés et un montant de 299.333 DT au titre de la taxe sur la valeur ajoutée.

⇒ **Provision pour pénalité CNSS 1999&2001 :** 19.276 DT

II-P1-2 Provisions pour pertes et charges:

Conformément au paragraphe 46 de la norme comptable N°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, le dépassement du solde du compte écart de conversion actifs par rapport au solde du compte écart de conversion passifs a fait l'objet d'une provision classée en provision pour risque et charges pour un montant de 2.132.893 DT représentant le montant net de ces deux compte.

Cette rubrique renferme un montant de 30.000 DT relatif à la couverture contre un risque de litige et qui aurait dû être enregistré dans la rubrique « provisions pour litige ».

• **II-P2: Provisions techniques:**

Les provisions techniques arrêtées au 31 décembre 2005 s'élèvent à 114.938.475 DT contre 90.281.289 DT au 31 décembre 2004 accusant ainsi une augmentation de 24.657.186 DT.

La part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques a été arrêtée à la même date à 71.043.866 DT contre 46.287.857 DT au 31 décembre 2004.

Le détail des ces provisions est présenté dans le tableau suivant:

	Acceptation	Rétrocessions	Montant net
▪ Provisions mathématique vie	281 959	-	281 959
▪ Provisions pour primes non acquises	31 386 502	23 953 147	7 433 355
▪ Provisions pour sinistres en suspens	82 791 962	47 090 719	35 701 243
▪ Autres provisions techniques	478 053	-	478 053
Total	114 938 475	71 043 866	43 612 650

L'évolution des provisions techniques en valeur et en pourcentage au cours des exercices 2003, 2004 et 2005 se présente comme suit:

Evolution des provisions techniques au cours des exercices 2003, 2004 & 2005

Nature de la Réserve				Variation en valeur		Variation en Pourcentage	
	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	2005/2003	2005/2004	2005/2003	2005/2004
▪ Provisions mathématique-vie	268 558	302 726	281 959	13 401	-20 767	4.99%	-6.86%
▪ Provisions pour primes non acquises	29 376 497	30 090 950	31 386 502	2 010 005	1 295 551	6.84%	4.31%
▪ Provisions pour sinistres à payer	55 493 092	59 021 038	82 791 962	27 298 869	23 770 924	49.19%	40.28%
▪ Autres provisions techniques	1 000 973	866 575	478 053	-522 920	-388 522	-52.24%	0.00%
Total	86 139 120	90 281 289	114 938 475	28 799 355	24 657 186	33.43%	27.31%

Evolution de la part des r trocessionnaires dans les provisions techniques au cours des exercices 2003, 2004 & 2005

Nature de la R�serve	31/12/2003			Variation en valeur		Variation en Pourcentage	
	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	2005/2003	2005/2004	2005/2003	2005/2004
■ Provisions pour primes non acquises	22 797 720	22 410 318	23 953 147	1 155 427	1 542 829	5.07%	6.88%
■ Provisions pour sinistres � payer	21 457 213	23 877 540	47 090 719	25 633 506	23 213 179	119.46%	97.22%
Total	44 254 933	46 287 857	71 043 866	26 788 933	24 756 008	60.53%	53.48%

L' volution des provisions pour primes non acquises et des provisions pour sinistres   payer par branche ainsi que l' volution de la part des r trocessionnaires dans ces provisions sont pr sent es dans les tableaux suivants :

Evolution des provisions pour primes non acquises au cours des exercices 2004 et 2005

	ACCEPTATION					RETROCESSION				
	Solde 31/12/04	Solde 31/12/05	Variation		Quote part branche dans la variation globale	Solde 31/12/04	Solde 31/12/05	Variation		Quote part branche dans la variation globale
			Valeur	Pourcentage				Valeur	Pourcentage	
Incendie	4 990 342	4 418 871	-571 471	-11.45%	-76.34%	2 794 698	2 430 795	-363 903	-13.02%	93.93%
Acc Risques Div	1 476 435	1 728 103	251 667	17.05%	33.62%	162 527	128 239	-34 288	-21.10%	8.85%
Risque Engineering	1 841 551	1 758 394	-83 157	-4.52%	-11.11%	1 167 884	1 051 025	-116 859	-10.01%	30.16%
RC D�cennale	6 873 628	6 718 143	-155 485	-2.26%	-20.77%	4 819 599	5 198 398	378 799	7.86%	-97.78%
Transport	2 238 699	2 431 004	192 305	8.59%	25.69%	1 631 729	1 790 374	158 645	9.72%	-40.95%
vie et groupe	302 726	281 959	-20 767	-6.86%	-2.77%	0	0	0	0.00%	0.00%
Aviation	12 670 295	14 331 988	1 661 692	13.11%	221.97%	11 833 880	13 354 316	1 520 436	12.85%	-392.47%
Totaux	30 393 676	31 668 460	1 274 784	4.19%	170.28%	22 410 318	23 953 147	1 542 829	6.88%	-398.25%

Evolution des provisions pour sinistres   payer au cours des exercices 2004 et 2005 par branche

BRANCHE	ACCEPTATION					RETROCESSION				
	Solde 31/12/04	Solde 31/12/05	Variation		Quote part branche dans la variation globale	Solde 31/12/04	Solde 31/12/05	Variation		Quote part branche dans la variation globale
			Valeur	Pourcentage				Valeur	Pourcentage	
Incendie	19 226 926	18 598 273	-628 653	-3.27%	-17.82%	10 301 938	9 318 711	-983 228	-9.54%	-40.62%
Acc Risques Div	18 631 594	18 210 780	-420 814	-2.26%	-11.93%	449 628	478 840	29 212	6.50%	1.21%
Risque Engineering	3 159 286	3 841 431	682 145	21.59%	19.34%	1 630 152	2 178 511	548 359	33.64%	22.66%
RC D�cennale	1 538 150	1 441 744	-96 406	-6.27%	-2.73%	1 303 755	1 231 409	-72 346	-5.55%	-2.99%
Transport	10 195 881	9 800 466	-395 415	-3.88%	-11.21%	6 736 894	6 229 026	-507 868	-7.54%	-20.98%
Aviation	6 008 937	30 478 039	24 469 102	407.21%	693.58%	3 455 172	27 654 222	24 199 050	700.37%	999.83%
Vie et Groupe	260 265	421 228	160 963	61.85%	4.56%	0	0	0	0.00%	0.00%
Totaux	59 021 038	82 791 962	23 770 924	40.28%	673.79%	23 877 540	47 090 719	23 213 179	97.22%	959.09%

• II-P3: Dettes envers les r trocessionnaires pour d p ts en repr sentation des engagements techniques:

Sous cet intitul  figurent les d p ts retenus aux r trocessionnaires par « Tunis-R  » en couverture de leur quote-part dans les provisions techniques.

Les dettes envers les r trocessionnaires pour d p ts en repr sentation d'engagements techniques totalisent   la date de cl ture de l'exercice auditi  la somme de 19.847.933 DT, contre 19.162.763 DT au 31 d cembre 2004, se d taillant comme suit:

	Solde au 31-d�c-04	Mouvements 2005		Solde au 31-d�c-05
		Lib�rations	Constitutions	
■ D�p�ts primes	4.999.171	4.975.212	5.712.365	5 736 325
■ D�p�ts sinistres	14.163.592	14.041.558	13.989.574	14 111 608
Total	19.162.763	19.016.770	19.701.939	19.847.933

Le rapprochement du solde comptable des « Dettes envers les r trocessionnaires pour d p ts »   la somme des « provisions comptes » telle qu'elle ressort du tableau des r serves nous a permis de d gager un  cart de 145.993 DT.

Cet  cart provient, essentiellement, des  carts de conversion qu'il y a lieu d'apurer.

• II-P4: Autres dettes :

Cette rubrique, totalisant au 31 d cembre 2005 un montant de 24.684.416 DT, contre 28.481.522 DT   la date cl ture de l'exercice 2004, comprend les  l ments suivants:

Désignation	Note	Montant au 31/12/2005
→ Dettes envers les rétrocessionnaires		13.355.647
→ Dettes envers les cédantes		10.122.487
→ Avances sur rétrocessions: Solde créditeur	❶	282.812
→ Personnel		342.925
→ Retenues à la source		171.261
→ Etat et organismes de sécurité sociale		18.621
→ Tantièmes		73.544
→ Créiteurs divers		129.493
→ Fonds de Garantie des Prêts attribués à l'Industrie Culturelle		187.627
Total		24.684.416

❶ Le compte avances sur rétrocessions solde créditeur totalise à la clôture de l'exercice 2005 le montant de 282.812 DT. Ces avances abritent des mouvements manuels, pour une valeur nette de 110.346 DT déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et détaillés par rétrocessionnaire au niveau du tableau suivant ;

Rétrocessionnaire	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
AGF		6.966	6.966
ALL STATE		3.890	3.890
AVIABEL	194		-194
BRYANSTON INS CO LTD		6.086	6.086
C.T. BOWRING		433	433
CECAR		17.771	17.771
COOPERS ET LYBRAND		50.264	50.264
FIELDING		1.240	1.240
FRANK BEN HALL		15.139	15.139
GUY CARPENTER		223	223
ISLAMIC TAKAFOL		1.619	1.619
LESLIE ET GODWIN		4.818	4.818
MEARS & CIE		2.762	2.762
MEDAE		1	1
OAAG DE CUGNAC		1.232	1.232
POOL AVIATION FAIR		770	770
PRESERVATRICE FONCIERE		4.751	4.751
PRICE WATER HOUSE COOPERS ICS Réassurance		7.383	7.383
REUNION AERIENNE		1.228	1.228
RMCA RE		9.754	9.754
ROYALE BELGE		732	732
SCAN RE VIA WILLIS		16.885	16.885
SCOR		2.756	2.756
SCR MAROC		9.791	9.791
TRINITY		2.562	2.562
UFR		34.829	34.829
WILLIS	131.746	38.400	-93.346
Total	131.940	242.286	110.346

Ces avances remontent à plusieurs exercices et demeurent non affectées au 31/12/2005.

Nous invitons la direction de la société Tunis Ré à la justification de ces montants à leur confirmation auprès des rétrocessionnaires concernés et d'agir en conséquence.

• II-P5: Autres passifs :

Les autres passifs totalisent au 31 décembre 2005 la somme de 8.619.970 DT contre 8.637.551 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le détail de cette rubrique au 31/12/2005 et au 31/12/2004, par compte, se présente comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
▪ Report de commissions / rétrocessions	2.794.198	2.818.504
▪ Estimation d'éléments techniques	2.953.096	3.024.419
▪ Autres comptes de régularisation passifs	552.170	515.368
▪ Ecart de conversion passif	2.320.507	2.279.260
Total	8.619.970	8.637.551

III- L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE :**• III-R1: Primes acquises :**

Sous cet intitulé figurent les produits générés par le cours des activités s'inscrivant dans le cadre de l'exploitation permanente de la société « Tunis-Ré » au titre des primes acceptées nettes de rétrocession acquises au 31 décembre 2005.

❖ Les primes acceptées nettes d'annulation s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 52.752.793 DT contre 50.946.940 DT au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 1.805.853 DT.

Le détail des primes acceptées par branche se présente comme suit:

	2004		2005		VARIATION	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Incendie	14 248	27.97%	12 725	24.12%	-1 523	-10.69%
Acc Risques Div	6 898	13.54%	8 188	15.52%	1 290	18.70%
Risque Technique	5 980	11.74%	5 731	10.86%	-249	-4.16%
Transport	8 644	16.97%	8 601	16.30%	-43	-0.50%
Aviation	14 689	28.83%	16 805	31.86%	2 116	14.41%
Vie et Groupe	487	0.96%	701	1.33%	214	44.00%
TOTAUX	50 946	100.00%	52 753	100.00%	1 807	3.55%

En mDT

La variation positive enregistrée au niveau de la branche Aviation est due à une augmentation sensible des tarifs appliqués sur les acceptations facultatives sur le marché tunisien ayant passé de 14.368 mDT en 2004 à 16.113 mDT en 2005.

❖ Les provisions pour primes non acquises s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 31.668.460 DT contre 30.393.676 DT au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 748.622 DT.

❖ Les primes nettes rétrocédées sont passées de 32.101.254 DT au 31 décembre 2004 à 33.388.418 DT à la clôture de l'exercice 2005 soit une augmentation de 1.287.164 DT.

Le taux de rétention a été maintenu aux environs de 37% pour les exercices 2004 et 2005.

Le détail des primes acceptées, rétrocédées et nettes de rétrocession se présente par branche et par exercice comme suit:

Chiffres en mD

	2004		2005		VARIATION	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Primes acceptées	50 946	100.00%	52 753	100.00%	1 807	3.55%
Incendie	14 248	27.97%	12 725	24.12%	-1 523	-10.69%
Acc Risques Div	6 898	13.54%	8 188	15.52%	1 290	18.70%
Risque Technique	5 980	11.74%	5 731	10.86%	-249	-4.16%
Transport	8 644	16.97%	8 601	16.30%	-43	-0.50%
Aviation	14 689	28.83%	16 805	31.86%	2 116	14.41%
Vie et Groupe	487	0.96%	701	1.33%	214	44.00%
Primes rétrocédées	32 102	63.01%	33 388	63.29%	1 286	4.01%
Incendie	7 601	53.35%	6 938	54.52%	-663	-8.72%
Acc Risques Div	707	10.25%	872	10.65%	165	23.40%
Risque Technique	3 606	60.30%	4 217	73.58%	611	16.95%
Transport	6 637	76.78%	6 273	72.93%	-364	-5.48%
Aviation	13 546	92.22%	15 058	89.60%	1 512	11.16%
Vie et Groupe	5	1.03%	30	4.24%	25	494.68%
Primes nettes de rétrocession	18 844	36.99%	19 364	36.71%	520	2.76%

❖ Les provisions pour primes non acquises sur rétrocession s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 23.953.146 DT contre 22.410.317 DT au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 1.542.829 DT.

• III-R2: Charges de sinistres:

❖ Les sinistres réglés au 31 décembre 2005 s'élèvent à 47.483.753 DT contre 17.212.956 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une hausse de 30.270.798 DT.

La part des rétrocessionnaires dans les sinistres réglés est de 35.590.979 DT au 31/12/2005, contre 8.081.359 DT au 31/12/2004 soit une augmentation de 27.509.621 DT.

Le détail des sinistres réglés, rétrocédés et supportés se présente par branche et par exercice est présenté dans le tableau ci-après:

Chiffres en mDT						
	2004		2005		VARIATION	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Sinistres réglés	17 214	100.00%	47 484	100.00%	30 270	175.84%
<i>Incendie</i>	5 231	30.39%	9 106	19.18%	3 875	74.07%
<i>Acc Risques Div</i>	4 224	24.54%	5 193	10.94%	969	22.94%
<i>Risque Technique</i>	2 191	12.73%	1 978	4.17%	-213	-9.73%
<i>Transport</i>	2 293	13.32%	2 798	5.89%	505	22.01%
<i>Aviation</i>	3 012	17.50%	28 094	59.17%	25 082	832.73%
<i>Vie et Groupe</i>	263	1.53%	316	0.66%	53	20.00%
Sinistres rétrocedés	8 082	46.95%	35 591	74.95%	27 509	340.37%
<i>Incendie</i>	2 359	45.10%	4 848	53.24%	2 489	105.52%
<i>Acc Risques Div</i>	773	18.30%	84	1.62%	-689	-89.13%
<i>Risque Technique</i>	1 249	57.01%	1 347	68.10%	98	7.84%
<i>Transport</i>	1 884	82.16%	1 683	60.14%	-201	-10.69%
<i>Aviation</i>	1 817	60.33%	27 629	98.35%	25 812	1420.60%
<i>Vie et Groupe</i>	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Sinistres supportés	9 132	53.05%	11 893	25.05%	2 761	30.23%

❖ Les provisions pour sinistres à payer sur acceptations s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 82.791.961 DT contre 59.021.037 DT au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 23.770.924 DT.

❖ Les provisions pour sinistres à payer rétrocedées s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 47.090.719 DT contre 23.877.539 DT au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 23.213.180 DT.

❖ Le rapport « Sinistres/ Primes » a été maintenu aux environs de 41,3% pour les exercices 2004 et 2005.

• **III-R3: Charges d'acquisition:**

❖ Les charges d'acquisition s'élèvent, au 31/12/2005, à 10.528.131 DT contre 9.812.273 DT à la date de clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 715.858 DT.

Les charges d'acquisition à la charge des rétrocessionnaires représentent 56.13% des charges d'acquisition brutes au 31/12/2005 contre 50,14% au titre de l'exercice 2004.

Les charges d'acquisition brutes, à la charge des rétrocessionnaires et nettes se détaillent par branche et par exercice comme suit:

En mDT						
	2004		2005		VARIATION	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Commissions servies	9 813	93.21%	10 528	100.00%	715	7.29%
<i>Incendie</i>	4 728	44.91%	4 671	44.37%	-57	-1.21%
<i>Acc Risques Div</i>	1 325	12.59%	1 701	16.16%	376	28.41%
<i>Risque Technique</i>	1 552	14.74%	1 669	15.85%	117	7.54%
<i>Transport</i>	1 943	18.46%	2 113	20.07%	170	8.77%
<i>Aviation</i>	141	1.34%	255	2.42%	114	80.78%
<i>Vie et Groupe</i>	124	1.18%	118	1.12%	-6	-4.67%
Commissions reçues	4 920	50.14%	5 909	56.13%	989	20.10%
<i>Incendie</i>	2 643	55.90%	2 650	56.72%	7	0.25%
<i>Acc Risques Div</i>	91	6.87%	100	5.90%	9	10.35%
<i>Risque Technique</i>	569	36.66%	1 382	82.81%	813	142.92%
<i>Transport</i>	1 526	78.54%	1 688	79.86%	162	10.60%
<i>Aviation</i>	91	64.54%	89	34.97%	-2	-2.04%
<i>Vie et Groupe</i>	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Commissions supportées	4 893	49.86%	4 619	43.87%	-274	-5.60%

IV- L'ETAT DE RESULTAT :

• **IV-R1: Produits des placements :**

Les produits des placements de l'exercice 2005 totalisent un montant de 4.215.209 DT contre 4.299.000 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une diminution de 83.791 DT.

Le détail des produits financiers se présente comme suit :

Désignation	Note	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2004
Revenus des dépôts auprès des cédantes		871.011	867.024
Revenus des bons du trésor		1.382.121	842.580
Revenus des billets de trésorerie		813.777	818.588
Revenus des comptes à terme		50.588	612.500
Revenus des obligations		332.468	343.076
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres		51.733	248.264
Revenus des actions		152.854	178.675
Revenus des comptes en devises		259.144	150.478
Revenus des immeubles	❶	155.000	150.028
Revenus placement SICAR		82.337	80.121
Revenus des comptes courants bancaires		6.410	6.066
Autres revenus		57.766	1.600
Total		4.215.209	4.299.000

❶ Les produits constatés à ce titre correspondent aux revenus théoriques des immeubles d'exploitation correspondant aux économies de charges réalisées par la détention desdits immeubles. Ces économies se trouvent être neutralisées par la constatation, concomitante, d'une charge de gestion des placements au titre des loyers théoriques à due concurrence.

• IV-R2: Charges des placements :

Les charges des placements de l'exercice 2005 totalisent un montant de 784.333 DT contre 689.644 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une augmentation de 30.823DT.

Le détail des charges des placements se présente comme suit :

	Note	31/12/2005	31/12/2004
Charges de gestion des placements	❶	697.670	575.762
Provisions pour dépréciation des titres		86.663	113.882
Total		784.333	689.644

❶ Sous cette rubrique figurent les charges d'intérêts supportées au titre des « Dettes envers les récessionnaires pour dépôts » et au titre des « réalisations des placements ».

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIEENNE DE REASSURANCE « TUNIS-Ré »

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2005, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2005.

1. Nous avons procédé à l'examen du bilan, de l'état de résultat technique, de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie et des notes annexes pour la période allant du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005, tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2. Notre audit a été effectué, conformément aux Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers, considérés dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'audit comprend l'examen, par sondages, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par le conseil d'administration, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société et à l'évaluation des procédures administratives, financières et comptables.

Le rapport d'évaluation correspondant, a été présenté à la Direction Générale et fait partie intégrante de notre présent rapport.

4. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers annexés aux pages 7 à 32 de notre présent rapport présentent sincèrement, dans leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2005, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

5. En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les informations contenues dans ce rapport, n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

AHMED MANSOUR

Tunis le 14 juin 2006

RAPPORT SPECIAL**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS-Ré »**

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention visée par le texte sus indiqué.

Au cours de nos investigations nous n'avons pas relevé de convention entrant dans le champ d'application de l'article en question.

AHMED MANSOUR

Tunis le 14 juin 2006

**Additif au rapport général de commissariat aux comptes
au titre de l'exercice 2005**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2005, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance l'élément suivant :

6. Sans remettre en cause l'opinion sans réserves exprimée dans le paragraphe 4 ci-dessus, nous vous informons que la société Tunisienne de Réassurance a fait l'objet en 2005 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 1998, 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du Fonds de Promotion des Logements pour les Salariés, de la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à notification à la société d'une taxation d'office. Cette taxation d'office n'a pas été acceptée par Tunis-Ré qui en a contesté le contenu du point de vue principe et montant devant la juridiction compétente.

AHMED MANSOUR

Tunis, le 28 juin 2006